



Parcs nationaux
de France

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- ❑ 1 Services communs de gestion
 1. Mettre en place, suite à la réforme GBCP, un service commun du mandatement des dépenses et d'administration du progiciel comptable et financier
 2. Améliorer en continu la qualité des processus comptables, via le service commun de l'agence comptable commune aux parcs nationaux et à PNF
 3. Développer le service commun des ressources humaines
 4. Faire vivre le service commun du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur

- ❑ 2 Connaissance et valorisation du patrimoine et des usages du territoire et de l'action des parcs nationaux
 1. Finaliser et mettre en œuvre une stratégie scientifique inter-parcs, et poursuivre l'harmonisation entre parcs nationaux des protocoles de connaissance
 2. Impliquer les parcs nationaux dans la mise en œuvre des politiques publiques de biodiversité, et les représenter dans les instances nationales et internationales pour la biodiversité
 3. Soutenir les usages durables des territoires (agriculture, eau, forêt, tourisme, etc.) et faire reconnaître les parcs nationaux comme des acteurs des politiques publiques
 4. Faire vivre le dispositif d'administration, de promotion et de défense des marques simples et collective des parcs nationaux de France
 5. Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire
 6. Poursuivre et amplifier les actions de mécénat
 7. Accompagner les parcs nationaux dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs chartes, soutenir les projets de parcs nationaux et contribuer au suivi de la politique des parcs nationaux
 8. Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux

- ❑ 3 Soutien et management de PNF
 1. Développer la politique de gestion des ressources humaines
 2. Animer la gouvernance de l'établissement
 3. Rechercher systématiquement l'efficience
 4. Contribuer activement à l'intégration de l'établissement dans l'Agence française pour la biodiversité

INTRODUCTION

L'année 2015 inaugure le troisième contrat d'objectifs de l'établissement, doté d'ambitions fortes pour les Parcs nationaux, et s'inscrit dans le compte à rebours de l'intégration de l'établissement dans l'Agence française pour la biodiversité (AFB), en cours de création. Ces orientations se doivent d'être convergentes pour permettre aux Parcs nationaux de poursuivre la dynamique entreprise depuis 10 ans et de contribuer à la nouvelle organisations qui se profile. La direction de l'établissement a été particulièrement attentive pour que tous les acteurs trouvent leur place dans ces nouvelles dispositions.

Le Ministère a affirmé très tôt sa volonté qu'à travers ce troisième contrat d'objectif, PNF, dans le contexte d'émergence de l'AFB, conforte sa position de tête de réseau sur deux dossiers : l'harmonisation de la gestion budgétaire dans le cadre de l'application de la réforme GBCP avec la mise en place à cette occasion de nouvelles mutualisations sur les services financiers, et le déploiement de la marque pour porter haut les couleurs des Parcs nationaux à un moment où la mise en œuvre de leurs chartes doit apporter aux territoires des signes forts de leur implication dans le développement local.

PNF dispose d'une légitimité acquise auprès des Parcs nationaux à travers les travaux conduits depuis sa création. Les actions qui ont été conduites depuis sa création l'ont fait reconnaître comme une tête de réseau efficace et porteuse des intérêts des Parcs nationaux et ceux-ci sont à l'écoute des initiatives qu'il propose. De plus, son intégration annoncée dans l'AFB, pousse les Parcs à imaginer quel prolongement il va être possible de donner à une tête de réseau qu'ils considèrent aujourd'hui comme indispensable.

L'enjeu majeur de PNF dans cette année a été de continuer à mobiliser les énergies fédératrices des Parcs nationaux tout en défendant leur rattachement à l'AFB, dans des conditions qui permettent de conforter les acquis apportés par PNF.

1 SERVICES COMMUNS DE GESTION

1.1 Mettre en place, suite à la réforme GBCP, un service commun du mandatement des dépenses et d'administration du progiciel comptable et financier

L'année 2015 a été marquée par de très nombreux travaux visant à préparer les parcs nationaux au passage à la GBCP. Si le service du mandatement commun a été initié dès le 1^{er} janvier par intégration du Parc national des Calanques, pour lequel PNF réalise l'ensemble des dépenses, il a été très rapidement convenu au sein du groupe de travail « Administration générale » que les Parcs nationaux devaient s'orienter vers la création d'un service facturier afin d'optimiser les chaînes de traitement de la dépense. Cette proposition a fait l'objet d'une validation du collège des directeurs. Concomitamment aux travaux relatifs à la GBCP, une réflexion a été engagée pour définir les nouvelles organisations à mettre en place au sein des établissements. Une revue de l'ensemble des procédures financières a été réalisée et, partant de cet état des lieux, des procédures normalisées, communes à l'ensemble des établissements, ont été définies et validées.

La nécessité de changer de logiciel comptable est apparue très tôt dans l'année, car l'outil utilisé par les Parcs nationaux ne bénéficiait pas d'évolutions lui permettant de passer la réforme GBCP. Cela contraignait considérablement les Parcs nationaux dans la présentation et le suivi de leur budget en le obligeant à tenir une double comptabilité sous des outils de bureautique, afin d'être à même de produire des éléments de reportage conformes aux attendus des contrôleurs budgétaires en région. Après beaucoup d'hésitations liées à la création de l'AFB, le ministère de tutelle a finalement validé au dernier trimestre le changement de logiciel demandé par les parcs nationaux. Le chantier qui s'est alors ouvert a été conduit avec une mobilisation de toutes les équipes pour permettre un déploiement du nouvel outil de gestion financière et comptable à partir des tous premiers jours de janvier 2016.

Malgré le challenge que représentaient ces réformes et la masse de travail à accomplir pour se conformer à la nouvelle réglementation, les Parcs nationaux ont été en mesure de présenter un budget prévisionnel 2016 basé sur un même référentiel de destination et qui doit faire l'objet d'une exécution à travers des procédures communes à l'ensemble des établissements.

Les travaux conduits dans le cadre de la mise en œuvre d'un service facturier ont permis à l'agent comptable de formaliser un certain nombre de standards qui feront l'objet d'un déploiement progressif dans les Parcs nationaux. A l'issue de l'année 2015 un calendrier prévisionnel de mise en place du service facturier et des transferts de postes associés a été étudié et 3 établissements publics de parc national sont prêts) l'intégrer dans le courant de l'année 2016.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Mettre en place, suite à la réforme GBCP, un service commun du mandatement des dépenses et d'administration du progiciel comptable et financier	Mise en place de la réforme GBCP et de la dématérialisation	Acquisition et déploiement d'un logiciel comptable « GBCP compatible »	Logiciel acquis et déployé le 01/01/2016
	Mise en place d'un service commun du mandatement	Expérimentation du service avec le parc national des Calanques et définition de l'organisation du futur service	Service financier assuré par PNF depuis le 1 ^{er} janvier 2015

1.2 Améliorer en continu la qualité des processus comptables, via le service commun de l'agence comptable commune aux parcs nationaux et à PNF

Le passage à la GBCP qui modifie fortement les modes de traitement de la dépense, a conduit l'agent comptable à redéfinir ses relations aux établissements. La réduction du délai de production des comptes a notamment nécessité une anticipation des opérations de fin d'année permettant de rendre les comptes dans les délais requis.

Plus largement, une réorganisation de l'agence comptable, dont l'objectif était d'harmoniser les procédures existantes entre les établissements, a permis de mieux définir l'ensemble des missions à assumer et d'assurer un meilleur contrôle interne des tâches effectuées et des résultats à obtenir. La démarche entreprise a été présentée à la Cour des Comptes dans le cadre du contrôle des processus actuellement en cours.

Le dispositif de contrôle hiérarchisé de la dépense existant a été harmonisé et simplifié puis soumis à la Direction Générale des Finances Publiques qui l'a validé, pour mise en œuvre en 2016, afin de progresser dans la réduction des délais de paiement.

Les processus d'harmonisation et de fiabilisation des comptes entreprises les années précédents ont été poursuivies et une attention toute particulière a été portée aux opérations d'inventaire. Une formation de comptabilité approfondie a été proposée à cet effet aux services financiers des Parcs nationaux pour leur permettre de mieux appréhender cette partie de leur activité.

L'agence comptable a, par ailleurs, travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du service financier de PNF pour préparer le déploiement du nouvel outil de gestion financière et comptable.

Ses agents ont précisé les attendus de ce nouvel outil et se sont investis dans des demandes d'évolution permettant de fluidifier, simplifier et sécuriser leur action.

Toutefois, les fonctionnalités de ce nouvel outil, encore mal connues par les personnels en fin d'année, ont conduit à repousser la signature des conventions de contrôle allégé prévues par le contrat d'objectif. En effet, un point doit être fait sur les nouvelles modalités de contrôle qui s'offrent à l'agence comptable afin d'actualiser la rédaction de ces conventions et d'en envisager la signature. Les développements attendus dans la nouvelle application devraient permettre, à terme, une automatisation de certains contrôles et par là-même l'allègement global de ceux-ci.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Améliorer en continu la qualité des processus comptables, via le service commun de l'agence comptable commune aux parcs nationaux et à PNF	Nombre de signatures de conventions de contrôle allégé en partenariat dans le domaine de la paye	2	0 (objectif reporté suite au changement de logiciel)
	Nombre de comptes financiers soumis à l'adoption des conseils d'administration avant le 28 février	5	4 CA de début d'année tenus avant la fin février 2015

1.3 Développer le service commun des ressources humaines

En 2015, Parcs nationaux de France a finalisé le processus paie en sécurisant la liquidation de la paie et des déclarations mensuelles de charges sociales. Ainsi, un travail, réalisé en étroite collaboration avec le Parc national de Port-Cros, a permis de rédiger un processus de déclaration des charges sociales partagé par tous les établissements qui ont confié ces missions à Parcs nationaux de France.

Fin 2015, le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire Botanique, le Parc national des Calanques, le Parc national du Mercantour, le Parc national des Pyrénées et le Parc national de la Vanoise ont transféré les liquidations de paie et les déclarations mensuelles de charges sociales à Parcs nationaux de France. La poursuite de ce chantier devra impérativement permettre de généraliser le processus à l'ensemble des établissements en 2016.

La sécurisation du circuit paie passe également par la mise en œuvre d'une nouvelle interface entre le logiciel de gestion des ressources humaines et le logiciel de paie, qui a pour objectif annoncé de faciliter le traitement annuel des déclarations sociales. Cette nouvelle interface, testée tout au long de l'année, sera opérationnelle en 2016.

Sa mise en œuvre sera concomitante à la mise en place du module « Eléments variables » qui permettra à chaque correspondant RH des établissements de saisir directement les éléments variables dans le logiciel de ressources humaines, interfacé directement avec le logiciel de paie.

Dans le cadre de la gestion des emplois et des compétences, après consultation de l'ensemble des parcs nationaux, les intitulés d'emplois ont été harmonisés dans le logiciel de ressources humaines. Ce travail a permis ensuite de bâtir l'organigramme des postes occupés au sein des établissements, préliminaire à la mise en place du module GPEC de Virtualia.

L'organisation en 2015 d'un concours de « technicien de l'environnement » a relancé le travail sur la formation initiale débuté en 2012. Parcs nationaux de France, mandaté par l'ensemble des établissements des parcs nationaux, a participé, avec le soutien de l'ATEN, à ce travail piloté par l'IFORE. Il a ainsi contribué activement, en lien avec les autres maisons d'emplois, à la rédaction d'un référentiel de formation mis en œuvre dès la promotion de novembre 2015.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Développer le service commun des ressources humaines	Finalisation du processus paie délégué à PNF	Transfert à PNF de la liquidation de la paie et des déclarations mensuelles de charges sociales pour l'ensemble des parcs	5 parcs transférés
	Mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	Travaux préparatoires à la mise en place du module GPEC de Virtualia	Travaux préparatoires effectués

1.4 Faire vivre le service commun du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur.

Le schéma directeur du système d'information (SDSI), « outil » de diagnostic, d'information et de formulation des objectifs s'appuie sur l'analyse de l'existant et les documents de projets des établissements (contrat d'objectifs).

Il permet une organisation des systèmes d'information pour répondre aux besoins de chaque établissement, garantir l'efficacité du système et obtenir une amélioration des performances.

Le SDSI est aussi une « méthode » pour préparer l'avenir en identifiant les besoins en matière de SI, liés aux objectifs des COB et aux contraintes techniques.

Enfin, le SDSI est un « référentiel » pour les budgets de fonctionnement et d'investissement dédiés au système d'information, ainsi que pour l'ensemble des activités de la fonction informatique/géomatique.

Sa mise en œuvre permet progressivement de disposer d'un outil de pilotage pour la priorisation et la planification des projets.

La démarche adoptée par le SDSI à travers la mutualisation inter-parcs, est de plus en plus partagée par l'ensemble des acteurs. Cette démarche concourt à l'accroissement du nombre de projets communs à plusieurs établissements des parcs nationaux, mis en œuvre et pilotés soit par Parcs nationaux de France, soit par un parc référent pour le bénéfice du collectif.

En 2015, le projet SDSI atteint son rythme de croisière.

De ce fait, les projets en cours concernent de plus en plus des évolutions de projets déjà mis en œuvre, et moins de création de nouveaux applicatifs.

Les développements de projets en interne se structurent pour mettre en place des normes de développement communes à l'ensemble des parcs nationaux, mais aussi une composition des applications en modules unitaires réutilisables.

Ainsi certains parcs ont travaillé en 2015 à la mise en place d'un module UserHub permettant la gestion des utilisateurs de manière cohérente pour l'ensemble des applicatifs métiers à vocation de gestion des suivis et inventaires des données naturalistes.

L'appui de ces outils sur le référentiel taxonomique de l'INPN a bien été acté, il y a plusieurs années. Pour en faciliter son utilisation, un module TaxHub a été développé (dans le même esprit que UserHub) pour permettre une réutilisation standardisée au sein des différents applicatifs.

Ces modules sont ainsi utilisés dans les nouvelles versions des applications (Police, Observations Occasionnelles, Synthèse ...) actuellement en phase de tests et ayant vocation à être mises en production au premier semestre 2016.

D'autres produits évoluent, indépendamment de ces modules : il s'agit par exemple de l'outil de génération automatique de métadonnées pour alimenter les catalogues de données environnementales normés Inspire. Mis en œuvre en 2013, cet outil n'a cessé d'être optimisé et il suscite beaucoup d'intérêt au delà des parcs nationaux (CEN, AAMP, INRA, PNR, MNHN, ...) Ainsi, par exemple, le Ministère de tutelle envisage de l'intégrer à un module de l'outil national du SINP.

De nouveaux applicatifs interparcs ont vu le jour en 2015 : c'est le cas de l'outil de transfert de fichiers « Sérolane », développé par le parc national de la Guadeloupe et hébergé par Parcs Nationaux de France, pour le compte du collectif des parcs nationaux.

Cet outil répond à un besoin collectif des personnels des parcs nationaux de pouvoir mettre à disposition des fichiers volumineux pour des destinataires tant internes qu'externe (Ministère, prestataires ...)

Il existe aussi des projets externalisés dans le cas, où des outils correspondant à nos besoins sont déjà existants mais également quand le développement en interne n'apporte aucune plus-value.

C'est le cas des progiciels et notamment, en 2015, du changement de progiciel financier et comptable. Dans ce cas-là, les services Système d'Information n'interviennent qu'en amont pour s'assurer de la compatibilité du système imaginé avec le SI déjà existant (architecture, sécurité, interface ...), mais ce sont les directions métiers qui assurent la conduite de projet, dans ce dernier cas, le service financier de PNF.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Faire vivre le service commun du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur	Nombre de projets menés à terme et portés par PNF	2	2

2 CONNAISSANCE ET VALORISATION DU PATRIMOINE ET DES USAGES DU TERRITOIRE ET DE L'ACTION DES PARCS NATIONAUX

2.1 Finaliser et mettre en œuvre une stratégie scientifique inter-parcs, et poursuivre l'harmonisation des protocoles de connaissance entre parcs nationaux

Le centre de ressources de Parcs nationaux de France a poursuivi les travaux de mise en cohérence des stratégies scientifiques des parcs nationaux, en relation avec leurs équipes scientifiques et le Conseil scientifique de PNF.

Le projet de stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux, initié au printemps 2014, s'est concrétisé en mai 2015 avec la validation par le Conseil d'administration de PNF des deux documents rédigés (une publication complète et un résumé synthétique). Une version numérique des deux documents est téléchargeable sur internet, le résumé ayant aussi fait l'objet d'une édition papier. Cette stratégie scientifique, concrétisée par l'action de chaque parc national, doit permettre de faire du réseau des parcs nationaux français un acteur capable de produire des résultats d'envergure nationale et internationale. Elle doit aussi améliorer la visibilité de l'action du réseau et aboutir à la formalisation d'actions structurantes pour le réseau pour les dix prochaines années : 2015-2025. Des propositions d'actions structurantes y ont été faites, un plan d'actions plus détaillé devrait être produit en 2016.

De nombreuses actions menées en 2015 menées ou coordonnées par PNF sont d'ores et déjà intégrées dans la stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux :

- Parcs nationaux de France a coordonné le recensement des sites de référence pour la recherche dans les parcs nationaux, sites sur lesquels sont menés des suivis, mesures physiques, biologiques, écologiques, maintenus sur la durée, selon une méthodologie identique au cours du temps. A la date du 31 décembre 2015, 7 PN avaient produit leur listing. Un outil de visualisation cartographique des sites de référence et de leurs caractéristiques sera réalisé en 2016.
- La rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux s'est déroulée les 23 et 24 novembre 2015 en présence d'un public nombreux et divers (140 participants provenant du monde de la recherche, de la gestion d'espaces naturels ou encore d'associatifs et de collectivités). Cette rencontre, organisée par PNF, et où chacun des dix parcs nationaux et le GIP FCB étaient représentés, était intitulée « Les parcs nationaux français, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche ». De nombreux scientifiques des parcs nationaux et de structures partenaires y ont présenté leurs travaux menés sur les « sites de référence pour la recherche » des parcs nationaux, et les démarches de collaborations existantes. Plusieurs temps d'échanges, dont une table ronde, ont permis de contribuer aux débats scientifiques actuels et d'amener des éléments de réponse à la question : que peuvent apporter les parcs nationaux à la future Agence française pour la Biodiversité (AFB), et que peuvent-ils en attendre, concernant le développement du lien entre espaces protégés et acteurs de la recherche?
- Suite à l'adhésion de Parcs nationaux de France et des dix établissements au système d'information sur la nature et les paysages (SINP) en 2014, les parcs nationaux ont continué à mettre à disposition du SINP plusieurs centaines de milliers de données naturalistes en 2015. Le bilan provisoire de 2015 s'élève à 308 242 données transmises par les parcs, chiffre provisoire en l'attente d'y intégrer les données issues des parcs mais transitant par des organismes tiers.
- Le réseau des parcs nationaux dispose depuis 2010 d'une base de données inter-parcs en ligne qui recense les métadonnées de plus de 600 dispositifs de collecte. Des travaux ont été engagés fin 2015 pour améliorer cette base de données, dont une nouvelle version sera produite courant 2016. Un appui à l'implémentation de la base de données a été réalisé auprès de l'équipe scientifique du Parc amazonien de Guyane.
- Fin 2014, les Parcs nationaux métropolitains se sont engagés dans l'élaboration d'une

stratégie sanitaire pour la faune des parcs nationaux métropolitains. Au printemps 2015, les directeurs des Parcs nationaux français en ont acté les fondements et ont insisté sur l'importance de conduire cette action en totale cohérence avec les instances et dispositifs nationaux compétents. Il s'agit notamment, dans un contexte d'exigence accrue d'efficacité et de rationalisation des moyens des établissements publics, d'adapter, de coordonner, de hiérarchiser et de mutualiser les ressources humaines et financières et les actions à conduire, afin de traiter au mieux les problématiques de surveillance des dangers sanitaires, de prévention et de gestion, et de prendre en considération à un juste niveau les enjeux de conservation de la biodiversité associés aux maladies de la faune.

L'harmonisation des protocoles de connaissance entre parcs nationaux et la mise en place d'études inter-parcs se poursuivent :

- L'étude visant à harmoniser les suivis chamois et isards menés sur les territoires de quatre parcs nationaux (Vanoise, Écrins, Mercantour et Pyrénées), lancée en septembre 2014, s'est achevée à la fin de l'été 2015. Cette étude menée par Parcs nationaux de France a été réalisée en collaboration étroite avec l'ONCFS - CNERA Faune de Montagne et l'Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH). En 2016, les quatre parcs nationaux mettront en place le même suivi (dit IPS : indice d'abondance pédestre), selon les recommandations de l'étude (nombre de secteurs à suivre, nombre de répétitions, etc.), afin d'obtenir la puissance statistique souhaitée.
- Le Parc national du Mercantour s'est associé en 2015 au protocole partagé sur les oiseaux des milieux alpins, en le mettant en place sur son territoire. Ce protocole fait l'objet d'un vaste partenariat (CNRS, gestionnaires, associations...), les Parcs nationaux des Écrins et des Pyrénées y participent depuis sa création.
- Des travaux préparatoires à la mise en place d'outils de suivis évaluatifs du volet marin des chartes des Parcs nationaux méditerranéens, sur le modèle des tableaux de bord des aires marines protégées, ont été menés par PNF (dans le cadre d'un stage de master 2), en collaboration avec les équipes des Parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros et celle de l'Agence des aires marines protégées. Une intervention sur ce sujet a été réalisée lors du colloque national des AMP en octobre 2015 à Brest. Le projet se poursuit en 2016.
- En 2015, PNF a accompagné le parc national des Calanques dans la définition d'un protocole d'estimation de la fréquentation touristique, dans le cadre du protocole commun inter-parcs.

Des partenariats continuent de se construire :

- PNF a été approché par l'équipe de direction du label d'excellence Centre Méditerranéen de l'Environnement et de la Biodiversité (LabEx CeMEB) dans l'objectif de densifier les connexions déjà existantes entre certains laboratoires du LabEx et les parcs nationaux. Le LabEx CeMEB est un projet ANR (2011-2019) fédérant neuf Unités de Recherche du Languedoc Roussillon relevant de nombreux organismes (Cirad, CNRS, EPHE, INRA, IRD, Ifremer, Montpellier SupAgro, Université de Montpellier, etc.). Une rencontre entre les chercheurs du CeMEB et les parcs nationaux a été organisée le 24 novembre 2015, laissant présager plusieurs partenariats en 2016.
- Un projet de Convention a été élaboré avec le MNHN afin d'améliorer les liens fonctionnels entre les deux établissements. Le projet a été adopté par le Conseil d'administration de PNF

Par ailleurs, PNF est impliqué dans deux groupes de travail de préfiguration de l'AFB : le groupe de travail « Connaissance » qui traite des questions de connaissance sous l'angle de la surveillance, des suivis continus et des bases de données naturalistes et le groupe de travail « recherche-expertise-transfert » qui traite de la recherche-développement, des différentes formes d'expertise et du transfert, notamment via le centre de ressources et la formation. Ceci permet à

PNF de contribuer à la réflexion stratégique de l'AFB dans le domaine scientifique.

Objectif	Indicateurs	Cibles	
		Cible 2015	Résultats 2015
Finaliser et mettre en œuvre une stratégie scientifique inter-parcs, et poursuivre l'harmonisation des protocoles de connaissance entre parcs nationaux	Stratégie scientifique inter-parcs	Adoption en CA de PNF et mise en œuvre de premières actions	Stratégie votée en CA en mai 2016 ; rencontres scientifiques en novembre à Montpellier
	Suivre la transmission de données naturalistes des parcs au SINP	bilan annuel des transmissions	bilan provisoire par défaut de 308 242 données transmises
	Adoption en inter parcs de protocoles de connaissance	1	1

2.2 Impliquer les parcs nationaux dans la mise en œuvre des politiques publiques de biodiversité, et les représenter dans les instances nationales et internationales pour la biodiversité.

POLITIQUES PUBLIQUES DE BIODIVERSITÉ

PNF apporte son expertise à un certain nombre de politiques publiques concernant la biodiversité pilotées par le MEDDE, et tient régulièrement informé le réseau des parcs nationaux :

- PNF est depuis l'origine (2010), membre du Comité de suivi de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et participe régulièrement à ses réunions. Il s'agit notamment de suivre le dispositif d'adhésion à la SNB et les engagements de l'état pour la biodiversité (par ministère), ainsi qu'un certain nombre de grands chantiers nationaux et internationaux concernant la biodiversité (CDB, IPBES...).
- PNF est depuis l'origine (2008), membre du Comité de pilotage de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) qui vise la création d'un système cohérent d'aires protégées, bien géré et écologiquement représentatif, cherche à identifier les lacunes du réseau actuel et projette la mise en protection forte de 2% du territoire métropolitain avant 10 ans. Le projet continue même si le Copil ne s'est pas réuni en 2015.
- PNF est, depuis l'origine (2006), membre du Comité national du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP)
- PNF est, depuis l'origine (2012), membre du Comité d'orientation de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel institué pour élargir la gouvernance de ce programme piloté par le Service du patrimoine Naturel du MNHN.
- PNF est, depuis l'origine (2013), membre du Comité national du programme « Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques » (EFESE). Ce programme vise à améliorer l'intégration des politiques nationales de biodiversité dans les politiques sectorielles et à fournir des éléments de sensibilisation des citoyens et décideurs à la valeur des écosystèmes et

aux services écosystémiques (SES).. le séminaire du 11 décembre 2015 a permis de faire le lien entre les travaux d'EFESE et ceux qui sont conduits au niveau européen (MAES) et mondial (IPBES). Ont été discutés des travaux visant l'évaluation des services écosystémiques de régulation du climat, de récréation et des espaces verts, notamment sous l'angle de la précision conceptuelle et méthodologique. Un échange a aussi été organisé sur l'utilisation des services écosystémiques pour les politiques publiques, par exemple pour le dialogue territorial. Le Parc national de Port-Cros a illustré cette problématique en expliquant comment l'étude des éléments de valeur du parc national (pilotée par PNF) a facilité les négociations pour l'adhésion à la charte du parc.

- PNF a représenté la DEB à une réunion organisée le 19 avril 2015 par l'OCDE sur le thème "biodiversité et protection des espaces naturels remarquables", en a rendu compte à la DEB et communiqué un certain nombre de documents utiles à la mission OCDE.

DIVERS RESEAUX PROFESSIONNELS

- PNF a représenté les parcs nationaux à l'assemblée générale du Comité français Man and Biosphere (MAB) qui s'est réuni le 2 février 2015.

- PNF représente aussi les parcs nationaux aux différentes réunions du Conseil d'administration du GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN) : il participe de plus à trois réseaux professionnels animés par l'ATEN:

+ le Comité éditorial de la revue "espaces naturels" où il coanime plus spécialement la rubrique "études et recherche" et le dossier "des natures et des hommes".

+ le Programme Terres et Mers ultra-marines (TEMEUM) auquel sont associés toutes les structures nationales (publiques et associatives) qui contribuent directement à la gestion d'espaces protégés dans les territoires (DOM et TOM) de l'Outremer français. Le programme vise à renforcer les capacités des gestionnaires d'espaces protégés ultramarins grâce à des financements dédiés provenant du Ministère de l'Ecologie.

+ le Comité de pilotage du Forum des gestionnaire 2016 : définition du thème de 2016 "Patrimoines naturels et culturels, enjeux et synergies" et des angles d'attaque à privilégier, diffusion de l'appel de candidature (entre septembre et décembre), sollicitation des parcs nationaux, sélection des propositions les plus intéressantes et finalisation du programme.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PNF s'intègre dans de nombreux réseaux scientifiques et contribue ou assiste à de nombreux événements scientifiques. La participation active de PNF à ces réseaux scientifiques permet de contribuer à la rédaction de certains Appels à proposition de recherche (et donc de faire prendre en compte les besoins en résultats de recherche des établissements des parcs nationaux), de participer aux choix des projets de recherche les plus intéressants, d'identifier des chercheurs clés susceptibles d'apporter une expertise pertinente aux parcs nationaux, de faire reconnaître le réseau des parcs nationaux comme des territoires pertinents pour la recherche, d'informer les établissements des parcs des Appels à proposition de recherche et colloques traitant de leurs préoccupations, de recueillir des informations sur les progrès scientifiques et de les diffuser au sein du réseau des parcs nationaux.

Réseaux scientifiques

Fondation pour la recherche sur la biodiversité :

PNF participe régulièrement aux travaux du Conseil d'orientation stratégique (COS) de la FRB depuis son origine (2007). En binôme avec Réserves naturelles de France (PNF en tant que titulaire, RNF en tant que suppléant) il représente au sein du COS statutaire à 40 membres l'ensemble des réseaux d'espaces protégés : Réserves Naturelles de France, Parcs nationaux

de France, l'ATEN, le Conservatoire du Littoral, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les Terres australes et antarctiques françaises, et le réseau français des Réserves de Biosphère. Le COS s'est réuni trois fois en formation statutaire et une fois en formation plénière en 2015 : propositions de nouveaux groupes de travail, projet de stratégie nationale sur les sols, retour sur les premiers travaux de l'IPBES, retour sur la COP21, apports de la génomique environnementale, analyse des dossiers Biodiversa, solutions fondées sur la nature, et partenariats de recherche de la FRB.

Un séminaire conjoint COS-Conseil scientifique a été organisé les 5-7 mai 2015 à Aix-en-Provence. Lors de ce séminaire, PNF a apporté son appui à la FRB pour construire un argumentaire sur la bonne articulation entre la FRB et la future AFB. Trois autres groupes de travail ont été lancés : compensation écologique, écologie urbaine, et ressources génétiques.

En octobre 2015, la FRB a publié le document "Prospective de recherche : Réponses et adaptations aux changements globaux : quels enjeux pour la biodiversité ?" auquel PNF avait contribué en mars 2012 dans le cadre d'un séminaire de travail du Conseil scientifique de la FRB intitulé "Adaptation : réponses des organismes, des écosystèmes et des sociétés aux changements globaux".

Dès le début 2015, PNF et RNF ont proposé ensemble à la FRB de porter une étude sur les relations entre recherche et espaces protégés. Le COS et le CS ont donné leur accord lors du séminaire des 5-7 mai 2015 à Aix-en-Provence la FRB a mis à disposition du temps de travail d'une chargée de mission et un comité de pilotage a été constitué en vue d'une première réunion début 2016. Une première mouture de questionnaire d'enquête a été élaborée.

Programmes de recherche du MEDDE :

PNF participait depuis de nombreuses années aux Comités d'orientation de deux programmes de recherche du MEDDE "Biodiversité, Gestion Forestière et Politiques Publiques" (BGF) et « Gestion et impact du changement climatique » (GICC). qui ne se sont pas réunis en 2015.

Agropolis international

PNF est membre d'Agropolis international, structure originale d'échange et de construction collective, de partenariats nationaux et internationaux, et de gestion de services pour les organismes du parc scientifique « Agropolis ». A ce titre, il participe à certaines réunions (assemblées générales) est informé des manifestations scientifiques à Montpellier et associé à certains projets. PNF a notamment apporté son appui à Agropolis international qui a fédéré le soutien de la communauté scientifique montpelliéraine à la candidature de Montpellier pour accueillir le siège de la future AFB.

PNF a notamment été impliqué dans le comité de pilotage animé par la FRB-Agropolis chargé de préparer la tenue à Montpellier du 3 au 6 août 2015 du 27ème Congrès mondial de la biologie de la conservation (International Conference on Conservation Biology). PNF a notamment fait le lien avec les parcs nationaux des Cévennes et des Calanques en vue de l'organisation de 6 visites de terrain : sortie en bateau à propulsion hybride de visite des Calanques, visite sous-marine en palme-masque-tuba, randonnée pédestre sur l'archipel du Frioul, vautours Cévennes, Forêt Cévennes Mont Aigoual, landes ouvertes et parcours Cévennes. Dans le cadre de ce congrès PNF a aussi accueilli dans ses locaux une réunion de l'association internationale GEOBON le 5 août 2015.

Colloques scientifiques

PNF a participé ou contribué en 2015 à divers colloques et séminaires scientifiques :

- Forum des gestionnaires 2015 : “Mesures compensatoires, un enjeu pour les gestionnaires d'espaces naturels” organisé le 1er avril 2015 sur le thème de la filière “Eviter-réduire-compenser”
- Séminaire « Solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique (CC) » organisé par l'UICN le 14 avril 2015 à Paris
- Colloque de restitution du programme de recherche du MEDDE intitulé GESSOL (Gestion des sols) organisé par le MEDDE du 28 au 30 avril 2015 à Noisy-Champ
- International Workshop “Interface between science and mountain protected areas: the role of scientific councils” organisé par l'ISCAR les 25 et 26 juin 2015 à Chambéry
- 27ème congrès international de la biologie de la conservation (ICCB) à Montpellier du 3 au 6 août 2015.
- Entretiens de Port-Cros 2015 “L'océan et l'avenir de l'homme : les services écosystémiques” organisé par le PNPC avec la Fondation Total à Porquerolles du 7 au 9 septembre 2015
- Colloque “La protection de la nature par le droit pénal” organisé le 25 septembre 2015 à Montpellier avec le soutien financier de PNF . A partir des conclusions de ce colloque, PNF s'est associé à l'ATEN pour proposer aux préfigurateurs de l'AFB des actions à mettre en place visant à améliorer l'efficacité des missions de police des inspecteurs de l'environnement.
- Journées FRB sur le thème « Scénarios de biodiversité à l'heure du changement climatique (CC) » organisées par la FRB les 1 et 2 octobre 2015.*
- 3ème Colloque national des aires marines protégées à Brest du 6 au 8 octobre 2015. PNF a notamment contribué au rapportage de l'atelier n°3 “Recherche et AMP” et repris certains éléments pour alimenter la réflexion du GT Recherche-expertise-transfert de l'AFB ainsi que le projet d'étude FRB “Recherche et espaces naturels protégés”
- Colloque CeMEB “Environnement, société et changements climatiques : impacts et scénarisation” les 28 et 29 octobre 2015 à Montpellier

INTERNATIONAL

Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN):

En 2015, les principales participations de PNF au Comité français de l'UICN ont été les suivantes :

- séances du conseil d'administration du Comité français de l'UICN :
- réunions de la Commission aires protégées. Les travaux de la commission qui se réunit 4 fois par an ont notamment porté sur : programme de travail de la CAP, point sur le projet de Loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, point sur l'AFB, projet de Panorama 2016 des AP françaises, point sur l'assignation des catégories UICN, Retour sur la Conférence de Strasbourg « AFB : quel projet commun ? », Modernisation du droit en matière de démocratie participative. préparation du Congrès Mondial sur la nature, Hawaï, 1-10 septembre 2016, Projets de publications UICN (les désignations internationales, Tableau de bord de suivi de la mise en œuvre des objectifs d'Aïchi par la France), Préparation du 3° colloque des AMP à Brest les 6-8 octobre 2015, Prise en compte de la biodiversité génétique dans les aires protégées, motion sur le loup, forum des gestionnaires 2016, projet GANÉCA rassemblant les aires protégées du bouclier des Guyanes, financement des aires protégées, mécénat (cas des parcs nationaux), mesure de la valeur des AMP...
- Groupe de travail permanent sur le patrimoine mondial institué en appui au MEDDE et au Comité des biens français du patrimoine mondial. : ont notamment été étudiées les candidatures du Parc national du Mercantour et des Iles Marquises.
- le Groupe de référence français liste verte s'est réuni une fois par trimestre sur les sujets suivants: simplification des indicateurs, adaptation au cas français, règlement intérieur du groupe de référence, communication, retour d'expérience français, stratégie de candidature 2016, et soutien de la candidature du Parc national de la Réunion puis du Parc national des

Ecrins (encouragés par le succès des parcs nationaux de Guadeloupe et des Pyrénées). Par ailleurs PNF a répondu à une enquête internationale sur le sujet coordonnée avec le comité français

- le Groupe de travail « Changement climatique » a démarré ses travaux en 2015. Il vise à faire des propositions sur les liens entre politiques publiques et changement climatique en vue de la Conférence des parties de décembre 2015. Au cours des réunions trimestrielles ont été traitées les questions suivantes : enquête sur la gestion adaptative dans les espaces protégés français, préparation de la COP 21, retour sur l'atelier "AMP et changement climatique", feuille de route 2015.

Parcs nationaux de France a représenté les parcs nationaux à l'assemblée générale d'**EUROPARC** 2015 qui s'est tenue à Regensburg en Allemagne. Dans le cadre de l'atelier consacré à l'agro-écologie auquel ont participé une vingtaine de représentants des parcs allemands, suisses, belges, hongrois..., Parcs nationaux de France a présenté les expériences des parcs nationaux français au titre du concours agricole national "Prairies fleuries" et du dispositif "Alpages sentinelles".

Dans le cadre du projet **MEET** (Tourisme durable dans les espaces protégés méditerranéens) qui s'est clôturé le 31 décembre 2015, Parcs nationaux de France a organisé un séminaire de restitution des actions réalisées au titre du projet et en particulier celles réalisées dans les parcs nationaux des Cévennes (conception d'un séjour écotouristique alliant le territoire et la gastronomie et d'une plateforme numérique de découverte de l'offre éco-touristique du PNC), du Mercantour (conception d'un séjour écotouristique centré sur la grande faune et d'actions de développement et de valorisation de l'offre d'écotourisme du parc national du Mercantour) et de Port-Cros (conception d'un séjour écotouristique consacré à l'écomobilité). Les 20 offres écotouristiques élaborées par les partenaires figureront dans le catalogue MEET qui sera proposé aux Tours Operators internationaux fin 2016.

PNF coordonne la contribution de PNF et des parcs nationaux au Congrès mondial de la nature qui sera organisé à Hawaï en 2016. Quatre posters présentés par le réseau des parcs nationaux ont été agréés par l'UICN: le rôle des parcs nationaux pour atténuer les changements climatiques, la stratégie scientifique 2015-2015 du réseau des parcs nationaux français, les actions du Parc national de La Réunion pour enrayer le déclin des pétrels, le projet de coopération transfrontalière entre le parc national de Montanhas de Tumucumaque, le Parc amazonien de Guyane, le Corridor de conservation du Surinam Sud.

De plus, le Parc national de La Réunion organisera une table ronde consacrée à l'interprétation des patrimoines naturels et culturels et le Parc national de Port-Cros un café des connaissances sur une pratique touristique particulière, la nage avec les cétacés..

PNF a participé aux manifestations de la COP 21 au Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015. PNF a notamment coordonné la participation des parcs nationaux à cet événement international majeur :

+ rédaction d'une note de 24 pages (une version en français et une en anglais) intitulée : Les parcs nationaux de France acteurs des territoires pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs effets (octobre 2015)

+ présentation sur le pavillon France de la zone bleue (espace international) d'une conférence de 2 heures intitulée : "French national parks mobilized for mitigation and climate change adaptation". Cette présentation à 6 voix (le président du CA de PNF, son directeur et son adjoint, ainsi que les directeurs ou leur représentant des parcs nationaux des Ecrins, des Pyrénées et de la Réunion) visait à présenter le réseau des parcs nationaux dans sa variété biogéographique, à mettre en évidence les effets du changement climatique déjà mesurés dans les parcs nationaux, à structurer les actions des parcs nationaux pour lutter contre les effets du changement climatique selon 5 axes principaux et à illustrer ces axes par quelques actions particulièrement remarquables réalisées dans les parcs nationaux.

+ présentation dans la zone grand public (dite “génération climat”) de 5 conférences sur le stand partagé avec le MEDDE, l’UICN et divers autres organismes nationaux: “Les parcs nationaux de France en 1ère ligne pour atténuer le changement climatique et s’adapter à ses effets”, “Les parcs nationaux et le changement climatique: un engagement collectif illustré par le Parc national des Ecrins”, “Les parcs nationaux et le changement climatique: un engagement collectif illustré par le Parc national des Pyrénées”, “Les parcs nationaux et le changement climatique: un engagement collectif illustré par le Parc national de la Réunion”, et “Etat des lieux de l’éducation au développement durable dans les parcs nationaux”

+ présentation par le directeur du Parc national de la Vanoise au pavillon des initiatives (entreprises) de l’équipement expérimental du refuge du Palet par une pile à hydrogène permettant, de stocker l’énergie produite par les panneaux solaires du refuge.

+ signature, avec la participation du président du CA du Parc amazonien de Guyane, d’une convention internationale sur le réseau « Rede parques » des espaces protégés du bassin amazonien et du plateau des Guyanes.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Impliquer les parcs nationaux dans la mise en œuvre des politiques publiques de biodiversité, et les représenter dans les instances nationales et internationales pour la biodiversité	Nombre d’instances, comités de pilotage et GT nationaux ou internationaux dans lesquels PNF a représenté les parcs nationaux	10	14

2.3 Soutenir les usages durables des territoires (agriculture, eau, forêt, tourisme, etc.) et faire reconnaître les parcs nationaux comme des acteurs des politiques publiques

Agriculture

La volonté du collège des directeurs et de PNF d’engager plus lisiblement le réseau des parcs nationaux dans les démarches territoriales en agro-écologie s’est concrétisée par une réunion le 2 avril 2015 entre PNF, le référent agriculture du collège des directeurs, le MEDDE (tutelle des parcs nationaux et bureau des ressources naturelles et de l’agriculture) et le MAAF (sous direction de la Biomasse et de l’Environnement, responsable du programme agro-écologie), qui a conclu un accord sur l’établissement d’une convention cadre tripartite à signer dans l’année.

De nombreux échanges de courriels ont eu lieu entre PNF, les parcs nationaux, la tutelle et le MAAF pour arriver à un texte stabilisé, présentant une liste de 25 actions (en cours ou à développer) menées par les parcs nationaux et un engagement des ministères à appuyer et faciliter leur mise en œuvre.

Le collège des directeurs du printemps a souhaité, pour plus de force d’adhésion collective à la démarche, que la convention soit validée par les Conseils d’Administration des parcs nationaux, ce qui a été fait au cours de l’été et en septembre. Tous les CA consultés ont validé la convention et son ambition. Le texte, validé par le CA et porté par la DEB, a été transmis en fin d’année pour signatures ministérielles, mais n’a pas finalement donné lieu à concrétisation, la Ministre de tutelle

regrettant que les engagements du ministère en charge de l'agriculture ne soient pas assez conséquents. Quoi qu'il en soit, le travail réalisé à cette occasion et ce texte constituent un guide utile pour développer l'agroécologie dans les parcs nationaux.

PNF a réalisé un état des lieux des actions des parcs nationaux en agro-écologie (stage ingénieur agronome de 6 mois). Ce stage a répertorié une soixantaine d'actions et a donné lieu à des échanges du GT agriculture sur le concept, permettant une culture commune. Une valorisation sous forme d'une synthèse, dans la collection PNF, est prévue pour début 2016.

La stagiaire a également testé sur le territoire du PN du Mercantour le diagnostic agro-écologique des exploitations agricoles proposé par le MAAF, et fait remonter les remarques des autres parcs nationaux, contribuant ainsi à son amélioration avant sa diffusion nationale.

PNF a maintenu sa contribution active au bureau du Comité National d'Organisation du Concours Général Agricole des prairies fleuries 2015, qui a mobilisé 52 territoires, dont 4 parcs nationaux (PNE, PNC, PNM, PNV). En 2015, la gestion informatique du concours a été mise en œuvre et donne satisfaction. La remise nationale des prix a été réalisée au SIA le 25 février, avec Hubert Reeves, parrain de l'AFB, en invité d'honneur.

Eau

Concernant la thématique eau, le GT Forêt-eau a analysé de manière croisée les deux projets de SDAGE : Rhône-Méditerranée et Adour-Garonne. Deux projets de courrier mettant l'accent sur les spécificités des Parcs nationaux et les lacunes identifiées dans les projets de SDAGE ont été rédigés collectivement et ont pu être repris par certains Parcs dans leur réponse aux consultations publiques. Les Parcs ont souhaité mettre en avant le rôle des têtes de bassin versant, leur volonté d'atteindre ou de conserver le bon état de toutes les masses d'eau et leur vocation à être des territoires de recherche ou des lieux d'expérimentation et de transfert pour une meilleure gestion des écosystèmes aquatiques.

Enfin, pour appréhender au mieux la thématique Eau dans les Parcs nationaux et identifier les pistes de travail, l'état des lieux des enjeux, objectifs et orientations inscrits dans les chartes et des principales actions menées a été finalisé. La réunion physique du GT a permis d'échanger sur certains sujets communs (zones humides, assainissement en milieu contraint, micro et pico-centrales, relations avec les agences de l'eau,...). Elle a également été l'occasion pour le PNC de présenter ses travaux autour du suivi qualitatif et quantitatif de la ressource en eau, travaux qui ont fortement intéressé les parcs présents et pourraient se décliner en formation.

Forêt

Les réflexions inter-parcs sur les forêts anciennes se sont traduites en 2015 par la réalisation d'un stage, porté par PNF, sur la caractérisation des changements à long terme des paysages forestiers dans les Parcs nationaux métropolitains. Dans ce cadre, un important travail d'harmonisation des données anciennes de l'occupation du sol et des données forestières actuelles a été réalisé pour les 6 territoires concernés afin d'identifier les forêts anciennes et de les caractériser au regard des forêts plus récentes (type de peuplement, de structure, de propriété, contexte topographique, analyses paysagères...). Ce travail, mené en collaboration avec l'INRA de Nancy et l'IRSTEA d'Aix-en Provence, devrait servir de support à la rédaction d'un article courant 2016.

La thématique des forêts anciennes et des forêts matures a également été au cœur du séminaire physique du GT Forêt-Eau, avec l'organisation le 27 octobre d'une journée d'échanges et de visite, associant une douzaine de partenaires (INRA, IRSTEA, Purpan, RNF, FPNR, CBNMC...). Au delà, PNF continuera à suivre les différents projets en cours, menés par des Parcs nationaux ou d'autres partenaires, et à envisager d'autres projets collectifs pour aller plus loin dans la

connaissance des forêts anciennes et matures.

D'autre part, le GT forêt-eau a contribué au premier trimestre 2015 aux réflexions et contributions de la Plate-forme Biodiversité pour la Forêt, menées dans le cadre de l'élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois et portant sur la prise en compte de la biodiversité et l'équilibre sylvo-cynégétique.

Tourisme

L'architecture de la future stratégie tourisme inter-parcs a été élaborée par le groupe de travail et présentée aux directeurs. Elle permet d'affirmer un double positionnement pour les parcs nationaux : un rôle de chef de file sur certains sujets (les activités touristiques et de loisirs en cœur de parc ou la charte européenne du tourisme durable, par exemple), et un rôle de partenaire, aux côtés d'autres institutions, dans la constitution d'une offre qualifiée basée sur la valorisation des patrimoines. Elle devrait être finalisée courant 2016.

A la demande de la Ministre, une note présentant le bilan de la saison estivale 2015 et les actions des parcs nationaux en matière d'écotourisme a été rédigée. PNF a par ailleurs été impliqué dans les travaux préparatoires à la constitution du pôle d'excellence sur l'écotourisme, en cours de réflexion, sous l'égide du ministère des affaires étrangères, en charge de la promotion touristique de la France.

Enfin, une réflexion a été lancée sur la méthode à suivre pour renouveler les enquêtes d'estimation de la fréquentation estivale dans les cœurs des parcs nationaux selon une méthodologie commune et dans des contextes budgétaires contraints. Elle aboutira à l'accueil d'un stage sur le sujet en 2016.

Activité juridique

L'activité juridique de PNF contribue également à renforcer la culture professionnelle des parcs. En 2015, plus de 200 consultations juridiques ont été rendues aux établissements publics des parcs des parcs nationaux : La chargée de mission "affaires juridiques" est sollicitée par l'ensemble des personnels des parcs, techniques et administratifs. Ces consultations portent notamment sur la police administrative : assistance à la rédaction d'arrêtés du directeur portant réglementation, à la rédaction de décisions individuelles (autorisation et refus d'autorisation), à la rédaction de mises en demeure et de rapports de manquement. Des consultations juridiques émanent également des services ressources humaines des parcs nationaux (cycle de travail, congés maladie des personnels non titulaires, prise en charge des frais de changement de résidence, les possibilités de mobilité des personnels contractuels sous statut dérogatoire....), des services en charge de marchés publics (résiliation, décision de poursuivre, marchés publics infructueux, avenants...), ou des services communication (contrat d'édition, cession de droit d'auteur, organisation de jeux concours...).

Valorisation des actions innovantes des parcs nationaux en faveur de l'environnement

PNF, dans le cadre de son intervention au nom des parcs nationaux pour la COP 21 a valorisé des actions innovantes des parcs nationaux par des exposés oraux, un diaporama et la diffusion en français et en anglais de la plaquette « les PN, acteurs des territoires pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs effets ». Citons en particulier l'investissement du Parc national des Pyrénées dans la transition énergétique et dans la stratégie de réduction des gaz à effet de serre, qui a été récompensée en juin 2015 par la labellisation en « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », permettant au Parc de développer son Plan Climat Energie, de réaliser la rénovation thermique de ses bâtiments, et d'inciter à l'utilisation de

déplacement sans énergie fossile. Le parc national de la réunion a amplifié en 2015 ses actions sur la réduction de la pollution lumineuse et la préservation des pétrels, en impliquant des scolaires, en formant des gestionnaires d'éclairage publics, associant ainsi économie d'énergie, conservation de la biodiversité et réduction de la pollution lumineuse.

Le parc national de la Vanoise, dans le cadre de sa politique d'encouragement à l'innovation énergétique, a permis la reconnaissance en trophée innovation climat d'une pile à hydrogène conçue par PowiDian, première mondiale, montée sur le refuge du col du Palet, qui permet d'assurer l'autonomie énergétique de ce bâtiment en site isolé d'altitude.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Soutenir les usages durables des territoires (agriculture, eau, forêt, tourisme...) et faire reconnaître les parcs nationaux comme des acteurs des politiques publiques	Implication sur l'agro-écologie	signature d'une convention d'objectifs avec le MEDDE et si possible le MAAF ; note d'état des lieux	convention rédigée, validée par les CA des Pnx et de PNF ; note d'état des lieux débutée, sera diffusée en 2016
	Appui (veille, soutien logistique, groupe de travail, développement de partenariats, etc.) aux parcs nationaux en matière d'actions innovantes	Appui à 1 action favorisant le développement d'innovations en faveur de l'environnement (transition énergétique, biodiversité, etc.)	valorisation dans le cadre de la COP 21 d'actions des PN
	Implication dans le domaine du tourisme	Adoption d'une stratégie touristique des parcs nationaux	structuration de la stratégie touristique réalisée, finalisation en 2016

2.4 Faire vivre le dispositif d'administration, de promotion et de défense des marques simples et collective des parcs nationaux de France

Afin de permettre à la marque collective de se déployer, un dispositif d'administration, de défense et de promotion structuré et co-organisé par les services centre de ressources et communication de PNF, en relation avec les GT tourisme, agriculture, marque, et communication a été mis en place.

* défense des marques simples et collectives, et respect du dispositif juridique :

La mission juridique de PNF alerte et consulte chaque parc concerné avant de s'opposer ou pas à un dépôt de marque. En 2015, Parcs nationaux de France a reçu 14 alertes pour des dépôts de marques proches des nôtres, mais sans que cela donne lieu à contentieux.

Un travail juridique et technique important a été réalisé courant 2015 pour étudier la coexistence entre la marque commerciale collective Esprit parc national et les Signes d'Identification de la

Qualité et de l'Origine (SIQO) portés par le Ministère en charge de l'agriculture et l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO). Ce sujet devait être approfondi car il bloquait la dynamique de marquage pour certains produits agricoles majeurs dans quelques parcs (cas d'homonymie notamment au PN Pyrénées et PN Cévennes). Cette analyse est venue préciser les cas où il était possible d'utiliser la dénomination géographique dans notre marque commerciale et les cas où cela ne l'était pas. PNF a produit une note qui a été présentée aux GT marque et GT agriculture le 26 juin, puis en collège des directeurs. Un travail complémentaire présentant les scénarii possibles de cohabitation a été présentée au collège d'automne .

Le collège a souhaité conserver le système actuel d'un nom générique pour la marque commerciale (utilisé pour la communication nationale), associé à une déclinaison territoriale pour le marquage des produits. Pour le cas où il pourrait y avoir des problèmes de co-existence de la marque avec un SIQO, le directeur du parc devra se rapprocher de l'organisme de gestion du SIQO pour rechercher une solution éventuelle. Si une solution d'entente n'est pas possible, il sera envisagé de déroger au principe de base en utilisant la marque collective esprit parc national sans le nom du parc (décision à prendre au premier CA PNF de l'année 2016).

Une rencontre avec l'INAO a été organisée en décembre pour présenter notre stratégie de co-marquage et ses exceptions éventuelles, et vérifier que notre politique des co-marquages peut bien se traduire dans des accords locaux avec les ODG en place. L'excellent climat de cette rencontre PNF-INAO laisse envisager la possibilité d'un conventionnement de partenariat.

***administration et animation technique de la marque collective :**

La rédaction des règlements d'usage catégoriels (RUC) est assurée d'abord par les GT tourisme et agriculture, qui s'accordent sur une première version, la discutent avec les professionnels des territoires. Cette V1 est ensuite présentée en GT marque, qui s'assure de la cohérence générale et propose des améliorations avant de la soumettre au Comité de Gestion de la marque (CGM) pour première validation. Des tests sont alors réalisés dans les parcs, permettant de finaliser le RUC avant sa validation finale par le CGM. Chaque parc lance alors une procédure pour connaître les acteurs de son territoire souhaitant obtenir la marque pour un produit ou un service, réalise les audits et signe les contrats de partenariat. Les informations concernant le marquage sont alors saisies et gérées sur la base de données « métier » du site internet « esprit parc national » administré par PNF.

RUC pour les produits agricoles

Suite à une phase de tests, le RUC viande a été validé le 30 mars 2015 par le Comité de Gestion de la Marque (CGM). Des travaux ont ensuite été menés pour le rendre opérationnel et cadrer les aspects liés à la traçabilité de la viande marquée.

Le GT agriculture a également travaillé à l'élaboration de 3 nouveaux RUC pour marquer des vins, des fruits, légumes, fleurs et plantes comestibles et des produits agricoles transformés et à la réalisation des tests correspondants. Il a proposé une organisation des RUC pour les produits agricoles, différenciant produits bruts et produits transformés. Les critères définis pour la transformation seront ajoutés à chacun des RUC agricoles proposés aux agriculteurs. Un RUC « produits agricoles transformés » sera proposé aux entreprises de transformation.

le RUC miel ayant été validé en mars, l'équipe agricole de PNF a appuyé les PN pour les premiers marquages.

RUC pour les services touristiques :

En 2015, le groupe tourisme s'est beaucoup impliqué par de nombreuses réunions téléphoniques de sous groupes ad-hoc dans la rédaction de nouveaux RUC et dans la réalisation de tests sur ces nouveaux règlements. Il s'agit des services de restauration, des sites de visite (musées, grottes, jardins, ...) et des séjours de découverte à forfait (séjours sur plusieurs jours comprenant hébergement, restauration, certaines visites, déplacements...). Le sujet des sorties marines, plus complexes, a également été travaillé.

Réunions du Comité de gestion

Le comité de gestion s'est réuni le 30 mars et le 18 novembre 2015

Lors de sa séance du 30 mars, il a validé des RUC visite en bateau, viande et miel et la note d'organisation des RUC agricoles. Il a validé le RUC vin en vue de tests.

Lors de sa séance du 18 novembre 2015, il a validé des modifications du RUC miel et validé en vue de tests des RUC sites de visite, séjours, produits agricoles transformés, fruits-légumes-fleurs et plantes comestibles.

Ainsi, en 2015 3 RUCs ont été validés et 5 RUCs sont en préparation pour validation en 2016.

Les marquages ont pu démarrer dans les parcs nationaux. Les premiers services touristiques marqués sont les hébergements (46 hébergement pour 38 contrats) et les sorties de découverte des patrimoines (101 sorties pour 28 bénéficiaires). Les premiers produits agricoles concernent les produits de la ruche (miels, gelée royale, pollen), (24 produits pour 10 apiculteurs dans 3 Parcs nationaux), du café d'un producteur de la Réunion et de la vanille de la Réunion, produite par 3 agriculteurs et commercialisée par une coopérative.

*** promotion et communication de la marque collective :**

Les GT marque et communication travaillent de concert avec le service communication sur les documents cadre de stratégie, qui sont présentés et validés par le collège des directeurs puis le CA de PNF. Le service communication associe les GT pour concevoir et réaliser les outils de communication « print » et « web ». il appuie les Pnx dans leur communication (événements de lancement sur les territoires) et organise la communication nationale (web et événements).

Afin d'accompagner les acteurs PNF et Pnx concernés, une journée de formation-action (la 3^e sur les 3 décidées dans le cadre du programme confié à l'agence Signe des Temps) a été dispensée en janvier 2015 pour co-construire la stratégie de communication 2015, présentée ensuite au Collège des directeurs.

Au printemps, des supports de promotion ont été créés et fabriqués : guides de marques pour professionnels, guide marque grand public, dossier de presse, kits de communication pour bénéficiaires (composé d'une pochette coton logotypée « EPN » contenant le dossier de presse, une clé USB en bois logotypée « EPN » avec contenus utiles et logos « prêts à utiliser », un affichage sticker hébergeur, les guides de marque pro et grand public, d'un lot d'étiquettes adhésives pour marquer les produits, d'un stylo et d'un aimant aux couleurs de la marque).

La plate-forme de la marque a été finalisée, ainsi que le concept de communication. Les principes fondamentaux des usages des logos EPN ont été écrits, ils constituent la base de la charte graphique de la marque, qui sera diffusée en version complète en janvier 2016.

Le 18 juillet, a eu lieu l'évènement de lancement officiel de la marque à l'occasion du déplacement du Président de la république dans les Cévennes, avec une étape au centre de loisirs de Pourcharesse, établissement marqué EPN. L'Evenement a été coordonné en lien avec les services de l'Etat et le PNC. Le directeur de PNF, entouré des équipes communication et centre de ressources, et du PNC, a présenté la marque au Président de la République. Le site www.espritparcnational.com a été lancé ce jour là : il présente une interface grand public avec un catalogue des produits et services marqués, et une interface de base de données professionnels permettant de gérer les contrats et marqués. Le service communication de PNF en assure la maintenance et le suivi, avec au démarrage l'appui d'un prestataire de développement informatique.

Un kit de com « lancement » a été mis à disposition des Parcs pour leur évènement de lancement local : un stand parapluie, des oriflammes, des goodies aux couleurs de la marque collective.

Une communication presse nationale a été lancée et une communication digitale régulière sur les supports de communication institutionnels et dédiés à la marque.

Le 25 septembre, lors de la fête de la biodiversité de Montpellier, un premier rendez-vous grand

public a été mené sur la marque.

Le film « les parcs nationaux de France » déjà diffusé sur Air France a été modifié fin 2015 dans une nouvelle production, pour évoquer la marque (diffusion à venir en 2016 en français et en anglais dans les 180 vols internationaux de la compagnie dans le magazine « World on board » du 01/04 au 30/06/16).

En novembre, dans le cadre de la participation actée du collectif au salon « destination nature » (ex salon de la randonnée) à Paris- Porte de Versailles (17>20 mars 2016), une insertion publicitaire en 4° de couverture du magazine « Passion rando » (400 000 lecteurs) est programmée pour le numéro de janvier-mars 2016.

Les principaux résultats 2015

-Déc. 2014-janvier : en lien avec le service communication de PNF, finalisation du logo national avec l'implication efficace des équipes créatives des services de la direction de la communication du ministère, et avec la déclinaison pour chaque PN.

- Mars : dépôt de la marque Esprit parc national à l'INPI

- 15 septembre : enregistrement du RUG inscrit au Registre National des Marques,

-18 juillet : lancement national de la marque Esprit parc national à Pourchausse, dans le Parc national des Cévennes, à l'occasion du déplacement du Président de la République.

- validation de la stratégie nationale de communication et mise en œuvre du déploiement de la marque avec les outils de communication dédiés (site internet Esprit PN, facebook...)

- 3 RUC validés et 5 en préparation pour 2016

- 194 produits et prestations marquées dans les PN, pour 90 contrats : le nombre de marquages constitue un indicateur de résultats conjoints du travail de PNF (cadre national) et de celui des parcs (audits et marquages).

ETAT DES LIEUX PRODUITS/SERVICES MARQUES AU 31 DECEMBRE 2015

Au total = 194 produits/services marqués (16 en attente)

	Pyrénées	Écrins	Mercantour	Cévennes	Calanques	Réunion	TOTAL
RUC Hébergement	13	10	11	10	2		46
RUC Sorties	17	82 (16)	11	7			117 (16)
RUC Miel		13	3			8	24
RUC Produits de l'agro-foresterie						5	5
RUC Artisanat	2*						2
TOTAL	32	105 (16)	25	17	2	13	194 (16)

* Marque attribuée à l'ensemble de la gamme de produits

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Faire vivre le dispositif d'administration, de promotion et de défense des marques simples et collective des parcs nationaux de France	Développement du dispositif	Lancement officiel de la marque collective des parcs nationaux	événement national le 18 juillet ; premiers acteurs marqués ; outils de communication : kits marqués, site internet, grand public...
	Adoption de nouveaux RUC	3	3 nouveaux RUC adoptés

2.5 Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire.

En 2015, le service communication a renforcé son action de relais d'information de l'actualité du collectif et de valorisation des métiers et des missions conduites par les parcs nationaux auprès du grand public, des institutionnels et des professionnels, notamment à travers ses relations avec la presse et en montant en puissance sur les réseaux sociaux. Si le volet promotion du mécénat avec la GMF se poursuit, tout comme la mutualisation des sites Internet des parcs nationaux, le lancement de la marque *Esprit parc national* a fortement mobilisé les énergies.

PNF a été partenaire du projet « Montagnes de France » piloté par Milan presse en collaboration avec le Sénat et l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) à l'occasion des 30 ans de la loi montagne. « Montagnes de France » a proposé une exposition de 80 photographies grands formats montrant la beauté de la montagne dans tous ses états. 6 parcs nationaux concernés par le projet – la Vanoise, les Ecrins, le Mercantour, les Cévennes, les Pyrénées et La Réunion - ont valorisé l'image d'une montagne préservée grâce à leur action de protection, d'accueil, d'aide au développement local, à travers des photographies dont une partie issues des photothèques des parcs nationaux. L'exposition a été présentée à Paris sur les grilles du jardin du Luxembourg durant 4 mois de mars à juillet. Elle a été inaugurée par Gérard Larcher, président du Sénat. En parallèle à l'exposition, un numéro de « Montagnes du monde », version limitée « luxe » de Montagnes magazine a été dédié à l'exposition avec une présence photographique et rédactionnelle de choix pour les parcs nationaux. La revue, éditée à 40 000 exemplaires, a été vendue en kiosque durant toute la durée de la présentation de l'exposition.

Les 4 et 5 juin, un colloque « Les rencontres Montagnes de France » a été organisé dans le cadre prestigieux du salon Clémenceau (Palais du Luxembourg) : 2 journées d'échanges ouvertes au public de conférences consacrées aux montagnes de France dans toutes leurs dimensions avec des intervenants de tous horizons : élus, chefs d'entreprises, sportifs de haut niveau, universitaires, sociologues, juristes, philosophes... PNF a coordonné la présence de représentants des Pnx à la 1ère journée qui a abordé les thématiques liées à la protection de la nature, à la valorisation des paysages, au patrimoine naturel. PNF est intervenu avec son partenaire mécène GMF sur le partenariat qui les lie sur le thème « la nature en partage.

Mutualisation des sites Internet

Récapitulatif des étapes visant à créer l'outil, son hébergement, une arborescence commune de niveau 1 et l'organisation du « train d'intégration » des contenus des 10 parcs nationaux, PNF et le GIP FCB

Février : Présentation en GT communication du scénario d'ergonomie de la page d'accueil

Avril : Présentation des spécifications fonctionnelles du future site Internet mutualisé

Juin : Présentation des maquettes graphiques de la page d'accueil

été / automne : Déclinaison des maquettes graphiques, développement du socle technique, phase de test interne PNF et Pnx

Novembre : lancement du travail de lecture analytique de l'ensemble des contenus des sites web existants PNC et PNF en vue leur intégration prévue début 2016.

Décembre : mission d'accompagnement / formation dispensée au PNC

Relations presse

Le service communication gère et assure le suivi technique et financier de la plate-forme collective de veille presse, pour les 10 pnx, le GIP FCB et PNF, confiée à l'Argus de la presse. Cet outil permet notamment la production d'une revue hebdomadaire pour chacun des établissements, avec une rubrique commune « actualités transversales ».

L'abonnement au service Datapresse est reconduit. Ce service permet l'accès à une base contacts « presse nationale » (5000 médias - 55000 journalistes) pour faciliter une communication ciblée. Le collectif des Pnx bénéficie via PNF d'un tarif préférentiel pour bénéficier individuellement de ce service. Ces tarifs préférentiels ont été renégociés cette année avec le prestataire afin de permettre aux Parcs soucieux de disposer du service de bénéficier du meilleur prix.

PNF a commandé en 2015, comme en 2011 et 2013, un bilan de médiatisation permettant, pour chacun des EP et collectivement, de bénéficier d'une étude qualitative de l'ensemble des retombées presse. Les modalités de cette étude ont été identiques à celles de 2011 et 2013 afin de pouvoir bénéficier d'une analyse inscrite dans la durée. L'objectif est de donner les moyens aux parcs d'avoir une bonne vision de leur notoriété médiatique propre ainsi que celle générée par une communication collective. Un focus « marque collective *Esprit parc national* » a été demandé suite à son lancement. Une restitution physique a été proposée en octobre à PNF aux GT Communication et marque.

PNF développe sa communication médias en s'appuyant sur les relais locaux et nationaux existants : ainsi, il est adhérent au Club de la presse de l'Hérault ainsi qu'à l'association des journalistes de l'environnement (AJE)

En septembre, a été organisé un voyage de presse national en partenariat avec le PNP et le Comité départemental du tourisme des Hautes-Pyrénées, avec l'accompagnement de 10 journalistes durant 48h sur le secteur de Cauterets à l'occasion l'organisation du 1er festival de l'image nature, où une version de l'exposition parisienne de « Montagnes de France » était exposée, ainsi que sur le processus lancé de réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées orchestré par le Parc national, et avec la promotion de la marque Esprit parc national suite à son lancement officiel.

Education à l'environnement

Le groupe de travail temporaire inter-parcs « éducation à l'environnement et au développement durable » (EEDD) a réalisé un état des lieux des actions mises en oeuvre par les parcs nationaux dans ce domaine. Ces premiers travaux identifiant les thématiques, les cibles, des projets phares menés par les parcs ont été présentés à la COP 21 par PNF et les parcs nationaux de Port-Cros et du Mercantour et contribueront à illustrer la plaquette en cours de création présentant l'EEDD dans les parcs nationaux et la stratégie EEDD inter-parcs (publication prévue au printemps 2016.0à

Mécénat GMF

Dans le cadre de l'enveloppe communication dédiée chaque année à la valorisation du partenariat, PNF a réalisé le film « le sentier pédagogique de l'Orgère dans le Pn de la Vanoise ». Ce film de 4minutes est diffusé sur les sites Internet de PNF et www.vivre-GMF.fr, sur les réseaux sociaux et sur les différentes opérations publiques (salons, colloques...). Il complète la collection de films « les parcs nationaux accessibles à tous » réalisés depuis 2011.

L'équipe communication PNF a organisé et co-animé avec les Ecrins, le Mercantour et la Vanoise un stand au salon Autonomic, le salon référence sur le handicap, à Lyon-Eurexpo, (3>5 juin). Une opportunité de communiquer sur les actions concrètes réalisées par les parcs nationaux avec le soutien de GMF auprès du grand public mais aussi des professionnels présents sur l'événement : institutionnels, professionnels du tourisme et du handicap.

L'équipe communication a co-organisé et/ou relayé des événements inauguraux : consoles Dolphyn aux hôpitaux publics d'Hyères avec le Parc national de Port-Cros (mars), exposition interactive au sein des espaces d'accueil du siège administratif du PN de La Réunion à la Plaine des palmistes.

Publications / éditions

Le service communication assure la conception graphique des documents produits par PNF : ont été publiées en 2015 les notes stratégiques « les parcs nationaux et le changement climatique », « la stratégie scientifique des parcs nationaux » (version française et anglaise).

Il en va de même pour les documents PNF « rapport d'activités 2014 », « bilan social PNF 2014 », bilan social consolidé des parcs nationaux 2014 ».

A été réalisé l'Agenda Terre sauvage des parcs nationaux 2016 – 10^e édition : conception en collaboration avec les éditions Milan presse, envoi aux parlementaires et aux maires des aires d'adhésion des parcs nationaux.

Pour le déploiement de la marq Esprit parc national, a été menée la coordination de la conception et de la fabrication des outils de communication pour le collectif des parcs nationaux : dossier de presse, guides de marque pro et professionnel, kit communication à l'attention des bénéficiaires.

Le retraitage des plaquettes grand public « des territoires d'exception », « Parcs nationaux de France - construire, partager, porter, mettre en commun, promouvoir » et « les parcs nationaux accessibles à tous » a été réalisé.

PNF est membre du Comité éditorial de la Revue « Espaces naturels » revue technique des espaces naturels protégés que l'ATEN réunit au moins une fois par trimestre. Il est aussi coresponsable de la rubrique « Etudes et Recherche » et de certains dossiers thématiques. Il s'agit notamment de définir le chemin de fer des numéros trimestriels, concevoir le contenu des dossiers thématiques (notamment le dossier nature et culture) solliciter et sélectionner des auteurs, relire les articles et maintenir une veille sur les événements intéressants. Cette représentation permet de valoriser le travail des agents des parcs nationaux que PNF sollicite régulièrement et qui peuvent trouver auprès de lui des conseils pour cibler des propositions. Ainsi le réseau a pu proposer une vingtaine d'articles en 2015 et le dossier « Nature et culture » qui paraîtra en 2016 et qui a été proposé par PNF, valorisera des présentations du séminaire scientifique des parcs « Nature et Culture » organisé par PNF en juin 2014. Plusieurs articles (sur la valeur économique des espaces protégés, sur la stratégie scientifique interparcs) ont été rédigés par l'équipe de PNF.

Evénements

L'équipe PNF assure la communication institutionnelle et presse et accompagne les événements pilotés et/ou co-pilotés par PNF : la fête de la nature (mai), les Journées européennes du patrimoine « patrimoine naturel/patrimoine culturel » colloque PNF sur le droit pénal (septembre), festival « refaisons le climat ! » de Montpellier (septembre), rencontre scientifique des parcs nationaux (novembre), salon de l'écologie de Montpellier (novembre).

Conférence Climat de Paris 2015 (décembre) : organisation de la présence et des prises de paroles de PNF et des parcs nationaux sur l'espace grand public de la conférence sur le stand « solutions nature » présent sur le pavillon « génération climat » et sur l'espace des diplomates sur l'espace « France ».

Jeu-concours en collaboration avec le ministère à l'occasion du passage de la loi biodiversité à l'Assemblée nationale : 5 week-ends à gagner dans les parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins, du Mercantour, des Cévennes et des Pyrénées. Accompagnement sur la communication.

Supports de communication

Marque *Esprit parc national* :

- création d'un stand parapluie, d'oriflammes et goodies (stylos, magnets, badges), à disposition notamment des Parcs pour leurs événements de lancement
- retraitage de l'exposition « les parcs nationaux, acteurs de la stratégie nationale pour la biodiversité »
- retirages de kakémonos pour la promotion du mécénat GMF sur le thème « la nature en partage »
- création du site Internet dédié www.espritparcnational.com et de la page Facebook (mis en ligne le jour du lancement officiel le 18 juillet)
- Poster 50X70cm « l'emblème des parcs nationaux de France » (500exp), casquettes (200exp) et parapluies (200 exp.)
- Carte de vœux animée des parcs nationaux

Préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB)

Participation à partir de décembre 2014 d'un comité stratégique et opérationnel « communication » réunissant les responsables et leurs équipes des 4 établissements publics destinés à constituer les forces vives de l'agence.

PNF a contribué à la création d'un site Internet dédié et à la mise à jour des contenus, participé à l'organisation de la conférence nationale de la biodiversité à Strasbourg, à l'organisation et à la co-animation d'un stand sur les Assises de la biodiversité à Dijon.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire	Nombre d'opérations de communication d'envergure nationale	1	1
	Mesure de l'évolution de la notoriété tous les trois ans	-	-
	Bilan médias tous les 2 ans	Réalisation d'un bilan médias	Bilan médias réalisé

2.6 Poursuivre et amplifier les actions de mécénat

Suite à la reconduction de la convention-cadre de mécénat avec la GMF pour 3 ans (2015-2017), la programmation 2015 dans le domaine de l'accessibilité et de l'accueil des publics handicapés a permis de financer toute une série de projets opérationnels dans les parcs, que ce soit pour des projets d'investissements d'infrastructures accessibles, ou pour des opérations d'accompagnement et d'accueil de tous les publics.

Le soutien apporté aux jeunes recrutés en service civique dans les parcs nationaux (100 € par jeune accueilli et par mois) a été reconduit.

En 2015, une première action de mécénat environnemental (soutien à la réintroduction du Lamantin en Guadeloupe) a fait l'objet d'une programmation de soutien GMF, inaugurant ainsi ce nouveau volet « environnement » du partenariat tissé avec la GMF.

La stratégie et les actions de communication pour 2015 ont été définies : agenda Terre sauvage des parcs nationaux co-marqué PNF/GMF avec une lisibilité accordée au mécénat (double page dédiée). Envoi à tous les parlementaires (Sénat + Assemblée nationale) ainsi qu'aux maires des aires d'adhésion des parcs nationaux. Logistique et co-animation d'un stand au salon Handica de Lyon (juin) avec les parcs nationaux des Ecrins, de la Vanoise et du Mercantour ; réalisation du film de promotion « le sentier pédagogique de l'Orgère » (septembre) ; mise à jour du dossier de presse « les parcs nationaux accessibles à tous » ; organisation de la communication associée sur la valorisation du mécénat, notamment auprès des médias.

Le travail s'est poursuivi en 2015 avec la poursuite de la réflexion stratégique collective sur l'opportunité d'un positionnement plus affirmé du réseau des parcs nationaux auprès des mécènes actifs sur le thème de la protection de l'environnement. L'objectif porte notamment sur la mise en place d'une étude de faisabilité sur la création et l'animation d'un outil mutualisé de gestion des mécénats existant et à venir.

Une présentation a été faite au collège des directeurs en avril (séminaire de Pérols) en collaboration avec l'Association française des Fundraisers. Cette présentation a eu pour objectifs de présenter les atouts des parcs nationaux sur l'échiquier du mécénat environnemental et sur les opportunités à structurer une stratégie et des outils communs de valorisation et de gestion.

Le travail engagé sur la rédaction d'une charte éthique de mécénat a été poursuivi. Il a fait l'objet d'une présentation et débat au collège des directeurs en octobre. Le départ en fin d'année du directeur référent pour le mécénat n'a pas permis que le texte finalisé de la charte soit soumis en 2015 au vote du Conseil d'administration, ce qui sera chose faite en 2016.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Poursuivre et Amplifier les actions de mécénat	Montée en puissance du dispositif du mécénat inter-parcs	Elaboration et adoption de la charte du mécénat de PNF	Préparation de la charte, non finalisée (départ du directeur référent)
	Recettes annuelles issues du mécénat inter-parcs encaissées par PNF	200 K€	200 K€

2.7 Accompagner les parcs nationaux dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs chartes, soutenir les projets de création de parcs nationaux et contribuer au suivi de la politique des parcs nationaux

Le collège des parcs nationaux ayant décidé en 2014 de suivre la mise en œuvre de l'ensemble des chartes par le logiciel EVA élaboré au sein de la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF), PNF s'est rapproché de cette fédération et a mis en place des conventions bipartites signées entre la FPNRF et chacun des 11 établissements du réseau des parcs nationaux afin de permettre à ces derniers d'avoir un accès au logiciel EVA et à la communauté d'utilisateurs animée par la fédération, moyennant un droit d'entrée unique (4000 €/établissement) et une cotisation annuelle (1500 € par parc pour 2015). C'est ainsi que PNF représente les parcs nationaux aux réunions annuelles de la Communauté des utilisateurs d'EVA (18 novembre 2015).

Le séminaire d'harmonisation des 20 et 21 avril 2015 animé par PNF a permis d'identifier les règles d'organisation, les typologies et les mots clés (financeurs, rôle, zonage, COB) que les parcs nationaux souhaitaient partager.

PNF a passé commande au bureau d'études SITER, concepteur du logiciel, afin d'organiser 3 stages de formation destinés aux référents EVA de chacun des établissements les 12-13 mars, les 16-17 avril et les 24-25 septembre 2015 (soit 11 personnes). SITER a aussi apporté son appui technique à PNF et, avec l'accord de la communauté EVA, travaille actuellement, sur sollicitation de PNF, à compléter le logiciel EVA par un module d'interrogation interparcs qui permettra à PNF de produire des synthèses interparcs nationaux.

A l'exception du Parc national de Port-Cros, dont la charte n'a pas encore été soumise à l'adhésion des communes, tous les parcs nationaux sont donc aujourd'hui en mesure de renseigner dans le logiciel la structure de leur charte, leur programme d'actions, et les mots clés en respectant le cadre commun arrêté en avril.

Parallèlement, PNF fait la synthèse de l'avancement de la mise en place des chartes dans l'ensemble des parcs : fin 2015, les chartes de tous les parcs nationaux avaient été approuvées par décret du Gouvernement après validation par le Conseil d'État, et toutes les chartes (sauf celle du Parc national de Port-Cros qui bénéficiait d'un délai supplémentaire justifié par la création d'une aire potentielle d'adhésion ex nihilo en 2009) avaient été soumises à l'adhésion des communes.

En moyenne, 75% des communes consultées des aires optimales d'adhésion avaient adhéré à la charte de leur parc national, mais avec des différences entre parcs : 7% soit 2 communes sur 29 du Parc national de la Vanoise, 43% soit 3 communes sur 7 du Parc national des Calanques, 71% soit 17 communes sur 24 du Parc national de la Réunion, 73% soit 63 communes sur 86 du Parc national des Pyrénées, 75% soit 21 communes sur 28 du Parc national du Mercantour, 76% soit 110 communes sur 145 du Parc national des Cévennes, 76% soit 16 communes sur 21 du Parc national de la Guadeloupe, 78% soit 46 communes sur 59 du Parc national des Ecrins, 100 % soit 4 communes sur 4 du Parc amazonien de Guyane.

Ces chiffres sont susceptibles d'augmenter en 2016 puisque les communes qui n'avaient pas encore adhéré peuvent encore décider de le faire dans les 3 ans suivant la première campagne d'adhésion. Ainsi dès décembre 2015, 7 nouvelles communes du Parc national des Ecrins et 1 nouvelle commune du Parc national du Mercantour ont décidé d'adhérer à la charte de leur parc. Dans ce cadre, le collège des directeurs a élaboré en lien avec la Direction de l'eau et de la biodiversité, une réflexion juridique sur le délai d'adhésion, sur la manière de traiter les fusions de communes et les demandes de communes de faire partie de l'aire optimale d'adhésion.

PNF a veillé à ce que chacun des groupes de travail et la plupart des travaux collectifs associe les

chargés de mission du nouveau parc national des calanques, et du GIP en charge du projet de parc national en Champagne-Bourgogne.

L'appui au PN des Calanques s'est concentré dans le domaine des fonctions support, pour lesquelles une mutualisation forte avec PNF est engagée sur la fonction financière. Par ailleurs, des mutualisations techniques et de gestion sont recherchées entre les parcs nationaux marins et voisins des Calanques et de Port-Cros.

PNF, membre du GIP FCB, participe à ses principales réunions d'instances, et apporte un soutien méthodologique à la direction du GIP dans la conduite du projet et d'actions de préfiguration, en lien avec les objectifs et cadrages de la feuille de route tracée par le ministère de tutelle. PNF affecte par ailleurs 5 personnes à l'équipe du projet de parc national.

Le tableau de bord de suivi de la politique des parcs nationaux, élaboré en 2014, a été mis à jour au début 2015 (« point zéro » du suivi), et présenté au Conseil scientifique de PNF.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Accompagner les parcs nationaux dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs chartes, soutenir les projets de création de parcs nationaux et contribuer au suivi de la politique des parcs nationaux	Nombre de parcs dans lesquels EVA est installé	5	5
	Réalisation de synthèse sur l'avancement des chartes à partir d'EVA	-	-
	Tableau de bord inter-parcs	mise à jour des indicateurs selon périodicité pertinente	point zéro finalisé début 2015

2.8 Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux

Le collège des directeurs s'est réuni mensuellement par voie de conférence téléphonique. Il s'est également réuni lors de deux séminaires physiques de 3 jours, un au printemps (avril) et un à l'automne (octobre), réunissant directeurs et directeurs-adjoints de parcs nationaux, avec participation de représentants de la tutelle ministérielle.

Les réunions du collège permettent d'échanger entre directeurs des parcs nationaux sur les grands enjeux de l'action collective, sur les actions communes et positionnements de réseau. Il permet de statuer sur des questions de pilotage se posant collectivement aux directeurs, et de préparer sur le fond les instances plus formelles de l'inter-parcs. Le collège fait la synthèse du travail des groupes de travail thématiques (GT), et en dresse les feuilles de route.

Le GT Administration générale s'est réuni 3 fois au cours de l'année, soit physiquement, soit par téléphone. Au-delà de ces réunions, et compte tenu des sujets à l'ordre du jour (GBCP et service facturier en particulier) c'est une communauté de travail qui a fonctionné en continu sur le suivi de ces dossiers parfois sans formalisme particulier mais par production itérative de documents circularisés et amendés par chacun des participants. Cela a permis, avec peu de réunions, une production riche sur les organisations financières des établissements, les réorganisations à

anticiper et les procédures à harmoniser.

Le Groupe de travail hygiène et sécurité, et des conseillers de prévention continue de mutualiser, d'échanger et de créer une dynamique collective contribuant à une culture commune et partagée en matière de santé et sécurité au travail (SST). Il a ainsi finalisé de nombreux travaux en 2015, permettant de mettre à disposition des parcs nationaux :

- un outil de contrôle des équipements de protection individuelle déployé à la demande des établissements le souhaitant dans l'année,
- une note sur le rôle du CHSCT dans les accidents, ainsi que 2 fiches de procédure sur la gestion des accidents de travail et de service,
- un nouveau modèle de registre SST.

La formation initiale et la formation Accis ont été dispensées à 5 nouveaux conseillers de prévention.

GT Systèmes d'Information

En 2015, le GTSI a poursuivi son travail de mutualisation et de partage des innovations des différents parcs.

Sur la partie informatique, le groupe a principalement travaillé sur les améliorations des process existants en terme de sécurité des accès et des données, mais également sur la mise en place d'une plateforme d'échanges pour les fichiers volumineux pour des destinataires internes au réseau des parcs, mais également externe comme les partenaires, le Ministère de tutelle ou les fournisseurs.

Sur la partie SIG, le groupe a travaillé à la mise en place de structures de développement permettant la mise en œuvre de briques applicatives communes aux futures versions applicatives.

- Taxhub qui permet l'utilisation du référentiel taxonomique pour les applications d'inventaires et de suivi.
- UserHub qui permet de gérer les utilisateurs et leurs droits associés.

En 2016, le groupe va continuer son travail de mutualisation en mettant en place des modes de travail cohérents avec le fonctionnement prévisible de l'AFB.

Le Groupe de travail dialogue social a poursuivi en 2015 ses échanges inter-parcs sur les orientations et stratégies des parcs nationaux ainsi que sur les questions relatives aux ressources humaines (prévention des risques psychosociaux, formation initiale et continue, création de l'AFB, avancée du quasi statut...).

GT police

Ce GT, qui traite essentiellement de police judiciaire, s'est réuni physiquement en octobre. Il a permis de faire le point sur les sujets suivants : l'outil commissionnement du Ministère, les polices de l'eau et de la nature au sein de la future AFB, la révision du contenu de la formation initiale des techniciens de l'environnement et des agents techniques de l'environnement et le lancement d'un groupe projet sur la police administrative (GPPA).

En effet, le 9 octobre et le 5 novembre 2015 ont eu lieu les premières réunions téléphoniques du GPPA. Ce dernier est un groupe temporaire dont la création a été demandée par le Collège des Directeurs de PNF afin d'analyser dans quel domaine de la réglementation des parcs nationaux, il serait opportun de mettre en œuvre la PA et de voir s'il serait possible de mutualiser sur les bonnes pratiques. La première réunion a permis de faire un état des lieux de l'exercice de la PA dans les parcs nationaux. La seconde a porté sur la thématique travaux et a été l'occasion de mutualiser des documents notamment les avis rédigés par le Conseil Scientifique et les avis

conformes rendus par les directeurs d'établissements pour les travaux soumis à procédure d'urbanisme en cœur de parc national.

GT communication

Il s'est réuni mensuellement par téléphone, et deux fois en séminaire physique.

Il a vu son activité fortement marqué par le dossier majeur du déploiement et de la promotion de la marque *Esprit parc national*, qui a donné lieu à un travail en étroite coordination avec le GT marque, avec nombre de réunions communes à ces deux GT : des réunions de travail en sous-groupes ont réuni des participants issus des deux GT sur la mise en œuvre du plan d'action 2015, l'élaboration de la stratégie de communication et les actions prioritaires 2016, ainsi que l'organisation du salon de la randonnée du printemps 2016.

Le groupe projet temporaire **Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)** s'est réuni une fois physiquement pour la finalisation de l'état des lieux de l'EEDD dans les parcs nationaux. Par ailleurs deux réunions téléphoniques ont permis de définir le contenu de la plaquette de communication sur l'EEDD dans les parcs nationaux. Le travail est engagé pour la définition d'une stratégie inter-parcs en la matière.

Ces premiers travaux identifiant les thématiques, les cibles, des projets phares menés par les parcs ont été présentés à l'occasion de la conférence climat Paris 2015 (COP21) par PNF et les parcs nationaux de Port-Cros et du Mercantour. Ces présentations contribueront à illustrer le projet de plaquette ayant pour objectif de valoriser l'EEDD dans les parcs nationaux et la stratégie EEDD inter-parcs.

GT marque

Le GT marque s'est réuni à 8 reprises (une réunion physique et une formation-action et 6 réunions téléphoniques) :

- en amont de la réunion du comité de gestion de la marque, pour faire un retour sur les RUC à présenter, préparer les ordres du jour et les décisions à prendre
- pour préparer, mettre au point et se familiariser avec la base de données de gestion des prestataires marqués
- pour mettre au point les outils de communication de la marque, notamment durant la phase de lancement, et en étroite collaboration avec le GT communication.

GT chartes

Le groupe de travail Chartes s'est réuni une fois en avril 2015, principalement pour identifier les règles d'organisation, les typologies et les mots clés (financeurs, rôle, zonage, COB) que les parcs nationaux souhaitaient partager. Divers sujets d'intérêt commun ont été proposés pour la suite des travaux du GT. Cependant, devant l'ampleur de la tâche liée à la mise en œuvre du logiciel EVA, les participants ont décidé de ne pas ouvrir de nouveaux sujets avant que EVA ne soit mis en routine. Sont envisagés pour la suite des sujets comme : échanges de pratiques sur l'animation de la charte, évaluation de la charte, articulation des documents de planification territoriale avec la charte.

Le sous-groupe « mer » constitué par le PNPC et le PNCa. en 2014 a travaillé avec PNF et l'AAMP (délégation Méditerranée de Marseille). Un stage de master porté par PNF a permis d'avancer dans l'identification d'indicateurs pertinents en vue de suivre et évaluer les chartes des 3 parcs nationaux marins en lien avec le tableau de bord des AMP.

GT agriculture :

La réunion physique du GT agriculture s'est tenue fin septembre au PN de la Vanoise, au refuge de l'Orgère, propriété du parc. Le GT a échangé sur la marque : retours des PN sur la compatibilité SIQO- marque, points d'étape sur les RUC. Une journée ouverte aux partenaires des services pastoraux et des PNR voisins (massif des bauges et Chartreuse), consacrée aux risques sanitaires entre la faune sauvage et les troupeaux en alpage.

Un état des lieux et un échange a été mené sur la mise en œuvre des projets agro-environnementaux climatiques (PAEC) auxquels les PN contribuent, dans le cadre de la nouvelle Politique Agricole Commune ; Le GT a précisé sa demande pour une convention de suivi des mesures et contrats, avec l'Observatoire de Développement Rural.

La restitution du travail de la stagiaire sur les actions agro-écologiques des PN a permis de s'accorder sur un premier plan pour la note de valorisation à écrire par PNF.

Le GT s'est réuni par ailleurs 11 fois en conférence téléphonique, pour moitié en groupe plénier, pour moitié en sous groupe de rédaction des RUC des produits agricoles.

GT forêt-eau

Le GT Forêt-Eau s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2015, la plupart du temps par sous-groupe. Trois réunions téléphoniques ont ainsi été organisées, notamment pour suivre l'avancée du stage inter-parcs sur les forêts anciennes. Le séminaire physique s'est tenu fin octobre à Florac et a permis de faire le point sur les actualités et d'échanger sur différentes thématiques au cœur des réflexions des membres du GT : forêts anciennes et matures, gestion forestière en cœur de Parc, zones humides, pico-centrales, assainissement des sites isolés, méthodologies d'évaluation de l'état des cours d'eau...

D'autre part, des échanges mails réguliers ont permis d'alimenter les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du Programme national de la forêt et du bois ou encore de partager les analyses des projets de SDAGE.

GT tourisme

Le GT tourisme a tenu son séminaire physique fin septembre dans le Parc national des Pyrénées. Le groupe a approfondi le sujet de la place des produits locaux et de leur valorisation dans le territoire du PNP et dans la politique de développement durable de l'établissement : participation d'une stagiaire sur le RUC restauration au séminaire, rencontre d'un restaurateur et échanges autour de l'importance de la valorisation des produits locaux dans l'offre de restauration, comme contribution à la découverte du territoire.

Le GT s'est d'autre part réuni de nombreuses fois par téléphone, notamment en sous groupe de rédaction pour les RUC des services touristiques de la marque (12 réunions).

GT questions scientifiques

Le GT scientifique s'est réuni physiquement en plénier en février 2015 à Montpellier, pour finaliser collectivement la rédaction de la stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux, par la suite validée successivement par le Conseil scientifique de PNF, le collège des directeurs des parcs nationaux et le Conseil d'administration de PNF.

Lors de cette réunion physique, de nombreux sujets ont été abordés : un retour sur les premiers résultats de la batterie d'indicateurs du tableau de bord de suivi et d'évaluation de la politique des parcs nationaux a été effectué, une séquence consacrée aux méthodologies de hiérarchisation des enjeux de conservation et d'évaluation de la patrimonialité des espèces et des habitats a été organisée, avec plusieurs invités extérieurs (CEFE/CNRS, SPN/MNHN). Les avancées du projet CarHAB ont été présentées par la DEB (MEDDE).

Neuf autres réunions, physiques ou téléphoniques, ont été organisées, la plupart concernant des sous-groupes traitant de divers sujets : stratégie sanitaire du réseau, étude inter-parcs

Chamois/Isard, protocole inter-parcs oiseaux d'altitude, préparation de la rencontre scientifique du réseau en novembre 2015, tableau de bord des parcs nationaux méditerranéens, etc.

Le GT International ne s'est pas réuni physiquement en 2015. Le constat d'une faible implication de chargés de missions issus des parcs sur ces problématiques conduisent à mettre en sommeil un fonctionnement « classique » pour ce GT, pour privilégier le travail à distance par échange de mails, ciblé sur des objectifs finalisés.

Les travaux ainsi pilotés ont été consacrés à:

- la contribution des parcs nationaux au chantier "international" de l'AFB destiné à identifier les missions européennes et internationales de l'AFB et à définir ses missions et ses modes d'actions,
- la coordination des présentations des parcs nationaux (changements climatiques et EEDD) à la COP 21,
- la coordination des 6 propositions de contribution des parcs nationaux au Congrès mondial de la nature qui se tiendra en septembre 2016 à Hawaï.

Organisations de formation-actions en lien avec les groupes de travail

En 2015, trois formations-actions ont été réalisées

- au titre de la Police Administrative, et avec l'aide de l'ATEN, la mission juridique a organisé et tenu une formation « police administrative » pour les chargés de missions des établissements des parcs nationaux qui s'est déroulée le 14 septembre 2015 (9 participants).

- sur le sujet de la marque :

* le 29 janvier, l'agence de marque et communication qui accompagne PNF sur la stratégie de communication a mené pour les GT marque et communication une formation-action sur la préparation et le lancement d'un événement national de promotion, et sur les méthodes et outils pour faire vivre la marque (12 participants)

* le 9 juillet, le bureau informatique qui a développé pour PNF le site internet espritparcnational.com a formé les collègues des parcs en charge de la marque pour la saisie des bénéficiaires dans l'application métier (8 participants)

La direction de PNF a également commandé un appui de l'IRSTEA (A. Cosson) auprès des animateurs de groupes de travail interparcs nationaux : accompagnement individuel des chargés de mission volontaires et approche synthétique sur la construction de la dynamique de fonctionnement en réseau interparcs nationaux (analyse et perspective). Cette prestation a permis à PNF d'améliorer le fonctionnement du dispositif des GT thématiques, et de se projeter dans un nouveau fonctionnement, à construire au sein de l'AFB, valorisant les acquis de l'expérience ainsi acquise du travail collaboratif.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux	Pourcentage des groupes de travail ayant fonctionné de manière satisfaisante*	100%	Tous GT ok sauf 1 (international)
	organisation de formations actions	1	3 formations-actions ont été organisés avec les GT inter-PNx

* NB : Un groupe de travail fonctionne (formellement) de manière satisfaisante si les conditions minimales sont réunies :

- existence d'un animateur et d'un directeur référent;
- au moins une réunion annuelle;
- une assiduité moyenne d'au moins 70% des PN;
- production de Comptes rendus pour chaque réunion.

3 SOUTIEN ET MANAGEMENT DE PNF

La Cour des Comptes a ouvert un contrôle de l'ordonnateur et un contrôle du comptable pour la période 2010 - 2014. Ces procédures ont fait l'objet d'un certain nombre d'échanges entre la juridiction financière et les services de l'établissement. La mission de contrôle a été accueillie à PNF les 23 et 24 mars 2015. Les rapports sont attendus dans le courant de l'année 2016. il convient de préciser que ce contrôle s'inscrit dans le programme de contrôle de l'ensemble des établissements publics de Parc national.

3.1 Développer la politique de gestion des ressources humaines

L'année 2015 a été marquée par le début des travaux préparatoires à la création de l'AFB, ce qui a conduit à une mobilisation importante d'une partie des fonctions support sur ce sujet tout au long de l'année. Ce surcroît d'activité, ajouté au manque de lisibilité pour certains agents à se situer dans cette nouvelle organisation, a amené l'équipe de direction à accorder une attention toute particulière à la prévention des risques psychosociaux.

Pour ce faire,

- des réunions d'information à l'attention de l'ensemble du personnel ont été organisées très régulièrement,
- la signature de la convention avec le CMVRH a permis de mettre en place des entretiens individuels menés par l'équipe du CVRH d'Aix en Provence avec chaque membre du comité de direction et d'organiser en fin d'année un séminaire à partir de la restitution de ces entretiens.

Dans le cadre de la continuité de cette action, tous les agents de PNF seront reçus individuellement en entretien début 2016.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, un nouveau plan de formation triennal 2015-2017 a été approuvé lors du comité technique du 23 juin 2015. Il a été réalisé pour cette année à 90 %.

L'attention portée à la culture de la santé et la sécurité au travail s'est matérialisée au travers de plusieurs actions :

- 6 agents ont suivi la formation initiale prévention et secours civique niveau 1, et 15 agents la formation de recyclage,
- le nouveau conseiller de prévention a suivi une formation initiale liée à sa fonction,
- 1 agent a suivi la formation initiale portant sur l'habilitation électrique, et 3 agents la formation de recyclage.

Dans le cadre du dialogue social, le comité technique s'est réuni 2 fois, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail 3 fois, et la commission consultative paritaire des personnels contractuels une fois.

PNF a participé le 27 novembre 2015 à l'accueil à l'ENTE de la nouvelle promotion de techniciens de l'environnement : présentation de la maison d'emploi « Parcs nationaux », missions principales et organisation des Parcs nationaux après la réforme de 2006 et métiers

des techniciens de l'environnement dans les Parcs nationaux.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Développer la politique de gestion des ressources humaines	Mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Adoption du plan de formation triennal	Plan adopté
	Nombre de réunions des instances de dialogue social de PNF	4	6

3.2 Animer la gouvernance de l'établissement

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année.

Outre les débats relatifs à la gouvernance de l'établissement et aux actions conduites par PNF, une large part a été laissée à l'information de l'assemblée sur l'évolution de la création de l'AFB.

La marque, la stratégie scientifique interparcs et le développement du mécénat ont été les grands sujets de débat des 3 séances du Conseil d'administration.

Le renouvellement des Conseils d'administration de certains Parcs nationaux et les élections survenues en cours d'année ont conduit à un renouvellement important d'administrateurs de l'établissement.

Le conseil scientifique de PNF : Le CS de PNF ne s'est réuni qu'une seule fois cette année le 19 mars 2015 : il a été principalement consacré aux points suivants :

- informations d'actualité : chartes des parcs nationaux, loi Biodiversité, projet d'AFB, Le Président a notamment sollicité l'avis du conseil sur un projet d'argumentaire pour le maintien au sein de l'AFB d'un conseil scientifique consacré aux parcs nationaux.
- avis sur le projet de stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux
- présentation de travaux sur les conseils scientifiques,
- présentation du projet Biopique (questions émergentes pour les politiques de biodiversité)
- projet de nouveau séminaire sur la culture

L'élaboration de la stratégie scientifique interparcs a nécessité un fort investissement de l'équipe de PNF, du groupe de travail scientifique interparcs et de certains conseillers scientifiques qui ont participé à son écriture. L'avis favorable du Conseil scientifique a permis de présenter le projet au Conseil d'administration qui l'a adopté en séance du 20 mai 2015. Une de premières applications concrètes de cette stratégie a été l'organisation de la première rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux : « Les parcs nationaux, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche » les 23 et 24 novembre 2015 dans les locaux d'Agropolis.

Sur la base des suggestions du Conseil, le président du Conseil a rencontré, avec la direction de PNF, Gilles Boeuf, préfigurateur scientifique de l'AFB et par ailleurs Président du MNHN.

La réunion du Conseil scientifique du 19 mars a été précédée le 18 mars d'une réunion de la conférence des présidents des conseils scientifiques.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi de la gestion de l'établissement, des entretiens ont eu lieu avec les responsables d'unité de gestion afin d'élaborer des tableaux de suivi de leur activité.

Une attention toute particulière a été portée sur l'adéquation entre les résultats et les moyens mis en œuvre pour s'assurer de l'optimisation de la gestion des crédits budgétaires délégués. Ce protocole, très formalisé, permet en cours d'année un ajustement des besoins de différentes unités de gestion et constitue un dialogue de gestion permanent qui contribue à anticiper le montage des décisions modificatives et du budget de l'année suivante.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement	Rapport d'avancement du contrat d'objectifs	Élaboration de tableaux de bord semestriels	Tableaux de bord élaborés et présentés à la direction de l'établissement

3.3 Rechercher systématiquement l'efficience

Le contrôle interne comptable et financier a trouvé son rythme de croisière en 2015 et les bases du protocole de contrôle et de la mise en œuvre des outils de suivi ont été posées. La cartographie des risques et le plan d'action ont fait l'objet d'une mise à jour en cours d'année et des réflexions se sont poursuivies sur la matérialisation des contrôles exercés par le secrétariat général. C'est ainsi qu'il a été décidé de maintenir la signature sur l'ensemble des pièces de dépenses afin de tracer les contrôles effectués lors de l'émission des bordereaux de mandat. Cette pratique allée à une fragmentation de la chaîne de travail dans le service en charge des finances a montré d'excellents résultats en matière de contrôle croisé. Les réflexions menées dans le cadre de la refonte des processus liée au passage à la GBCP ont permis de faire émerger de nouvelles méthodes de contrôle qui se sont révélées efficaces. Le taux d'erreur constaté tout au long de l'année dans l'élaboration des pièces de dépenses, de l'ordre de 0,2 % en début d'année, a encore été réduit par la mise en place de ces nouvelles procédures.

Objectif	Indicateurs	Cibles et résultats	
		Cible 2015	Résultats 2015
Rechercher systématiquement l'efficience	Renforcement du contrôle interne comptable et financier	Formalisation du protocole et validation d'outils de suivi	Protocole formalisé Outils de suivi revus dans le cadre du changement de logiciel

3.4 Contribuer activement à l'intégration de l'établissement dans l'Agence française pour la biodiversité

Parc nationaux de France est fortement investi dans les travaux relatifs à la création de l'Agence française pour la biodiversité. Une grande partie des cadres de l'équipe, et en tout premier lieu la direction de l'établissement, interviennent sur de nombreux sujets qu'ils soient relatifs aux missions à mettre en œuvre dans ce nouvel établissement ou à l'organisation de ses services.

La participation de PNF à la création de l'AFB a représenté au global près de 2,4 ETPT pour l'année 2015, soit 6,6 % du temps-agent de l'équipe de PNF à Montpellier. Ce taux monte à

23,5 % si on considère l'ensemble des membres du CODIR de PNF, et même 28,3 % pour le trio de la direction.

Cette contribution se matérialise de différentes manières :

Participation très régulière à certaines instances et groupes de travail :

- Le G4, groupe des 4 directeurs des organismes intégrés (ONEMA, PNF, ATEN, AAMP), qui s'est réuni à la fréquence d'environ 1 fois par mois.
- Le Codir de préfiguration, qui a pris le relais du G4, s'est réuni à partir de l'automne autour du préfigurateur Olivier Laroussinie, les 4 directeurs des organismes intégrés, les directeurs adjoints préfigurateurs, et les directeurs préfigurateurs des futures directions du siège, qui s'est réuni au rythme de 2 réunions par mois.
- Le séminaire de préfiguration qui associe au comité précédent les délégués interrégionaux de l'ONEMA, les adjoints préfigurateurs et les chefs de départements préfigurateurs qui se réunit tous les 2 mois environ.
- Les groupes de travail thématiques correspondant aux différentes directions et départements visant à identifier les moyens de mettre en œuvre les missions prévues par la loi, de proposer un document stratégique, de proposer un organigramme, d'identifier les moyens requis, de contribuer à l'écriture du COB de l'AFB et de sélectionner quelques projets phares actifs dès 2016.

Le groupe des 4 secrétaires généraux (SG4) des organismes intégrés, qui a pour mission de faire une proposition d'organisation des fonctions supports de l'AFB et de produire les propositions d'organigrammes correspondants. Il se réunit autant que de besoin, majoritairement par visioconférence, et au moins tous les 15 jours. Dans les périodes d'échéance de production, des réunions hebdomadaires ont été mises en place.

Des groupes de travail plus spécifiques ont été mis en place, avec une forte implication des cadres de PNF, pour les futures fonctions support, avec pour mission consiste de proposer au SG4 des modèles d'organisation intégrant les macro processus à mettre en œuvre, leur interaction avec les autres services ou directions métiers de l'AFB et de dimensionner les services concernés.

Les GT « ressources humaines » et « systèmes d'information » se sont très régulièrement réunis, avec une plus forte intensité en fin d'année pour élaborer les organigrammes fonctionnels de ces services. Le groupe de travail relatif à la fonction financière (services financiers, Achats, GBCP, Contrôle de gestion) s'est mis en place au dernier trimestre.

Le groupe de travail relatif à la formation des agents et des partenaires de l'AFB s'est réuni régulièrement à partir du printemps : PNF a notamment veillé à ce que les besoins des agents des Parcs nationaux y soient bien pris en compte.

Groupe de travail Recherche-expertise-transfert : l'idée de constituer un GT sur ce thème remonte au séminaires des cadres AFB de mars 2015 au cours duquel est apparue la nécessité de conduire une réflexion sur la connaissance qui ne se limite pas aux dispositifs de surveillance et aux bases de données.

Le groupe de travail a été constitué le 19 juin et il a été décidé d'y inviter systématiquement le MNHN, la FRB, l'ONCFS et le service de la recherche du MEDDE, partenaires naturels de l'AFB dans ces domaines.

Les travaux ont réellement commencé en septembre sur la base d'une réunion mensuelle. Au cours de ces réunions ont été partagés et discutés le positionnement de chacun des établissements sur ces questions, la description du paysage de la recherche, les différentes formes d'ex-

expertise à mobiliser et l'analyse des différentes politiques publiques en ce qui concerne la recherche, l'expertise et le transfert : Stratégie nationale pour la biodiversité, Directive cadre sur l'eau, Directive Habitats faune flore, Trames vertes et bleues, Protection des espèces et plan d'actions espèces, Directive stratégique cadre sur le milieu marin.

L'objectif est de produire une note de cadrage du GT, des notes stratégiques courtes sur la recherche, l'expertise et le transfert et d'identifier les compétences nécessaires au sein de la future Direction (organigrammes, besoins en ETP par profil)

Groupe de travail outremer : la première mission de ce GT constitué fin 2014 était de rassembler l'information pertinente pour faire un diagnostic de chacun des outremer (et en priorité des départements ultramarins) en vue de l'atelier du 11 février 2015. Une note de synthèse a été préparée avec Ferdy Louisy, Président du Conseil d'administration de PNF et de celui du PN Guadeloupe, en préparation de cet atelier. Ensuite, ce GT a poursuivi ses réunions au fur et à mesure de l'actualité et notamment de la mise en place des missions de préfiguration des délégations de l'AFB dans les DOM. Piloté par le Ministère de tutelle, ce GT regroupe les DEAL, la préfiguration de l'AFB et certains établissements partenaires comme le CEREMA ou l'ONF. Les travaux consistent à formuler des propositions d'organisation pour assurer le relais entre l'AFB et les DEAL dans les départements d'outremer.

Groupe de travail connaissance : Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois en octobre 2014, il regroupe l'Aten, l'Onema, l'Agence des Aires Marines Protégées, PNF, le MNHN et la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Ces membres, appuyés par deux stagiaires de master 2 durant six mois, ont réfléchi à des propositions d'évolution des stratégies de connaissance et de surveillance de la biodiversité, à partir de l'expérience des acteurs publics de la biodiversité et de l'eau en France et éventuellement d'études de cas au niveau européen. Ce chantier exploratoire cherche à répondre à trois questions :

- quel état des connaissances de la biodiversité ?
- quels dispositifs de surveillance de l'état de la biodiversité ?
- quel pourrait être le programme de surveillance correspondant au niveau national prenant en compte de l'existant et les synergies entre les dispositifs ?

Une synthèse des travaux du groupe a été transmise à l'équipe de préfiguration fin mai. Grâce aux travaux du second semestre, deux documents ont été diffusés début janvier 2016. Le premier, « le cadre de référence », s'applique à la préfiguration de la direction Stratégies et Évaluation et de ses deux départements actuels « Systèmes d'Observation et d'information » et « Stratégies et Partenariats nationaux ». Il vise à définir l'organisation interne de ces unités, leurs modes d'action, moyens et partenariats, ainsi que les interfaces avec les autres unités prévues par l'organigramme de préfiguration. Le second document, complémentaire, décrit les orientations générales de la politique de l'agence dont la mise en œuvre est confiée à cette direction, conjointement, le cas échéant avec d'autres unités de l'agence.

Dans le cadre du G6 connaissance, il a été demandé d'initier un sous groupe sur les systèmes d'information fédérateurs (SIE, SINP, futur SI de la DCSMM). À partir de l'analyse de ces systèmes d'information, et des avis ou audits réalisés sur ces systèmes, ce sous-groupe a pour objectif de réfléchir à des propositions d'organisation et/ou évolution progressive de l'organisation de ces systèmes d'information prolongeant les dynamiques en cours.

Groupe de travail « Centre de ressources » : Ce GT a pour objet de définir la structuration de l'activité Centre de ressources de l'AFB, département de la future Direction de la Recherche de l'Expertise et des Compétences. Il est composé de 6 représentants des 4 structures. Il s'est réuni le 19 octobre 2015 pour un état des lieux entre les 4 organismes intégrés : définition de la notion, missions et services existants chez chacun, gouvernance... (6 plates formes d'échanges à l'ATEN,

5 centres de ressources et 7 projets en développement à l'ONEMA, 9 groupes thématiques inter-parcs nationaux au centres de ressources à PNF, des groupes thématiques à l'AAMP) ce qui a permis d'aboutir à une note de synthèse. D'autres travaux ont conduit le GT à s'accorder sur les finalités de la politique Centre de Ressources de l'AFB, les principes, les thématiques attendues, les publics cibles et les niveaux de services rendus. Ils ont également permis de tracer les contours de l'organigramme envisagé et les liens fonctionnels avec les autres services de l'AFB.

Groupe de travail « Communication » : le groupe de travail inter-établissements "communication" s'est réuni régulièrement depuis décembre 2014 - en séminaires physiques et par téléphone/visio-conférence) , avec pour objectifs initiaux de poser les bases d'une culture commune à travers des échanges réguliers et le partage d'information concernant les métiers et les missions de chacun. Le travail collectif, dès janvier 2015, s'est porté d'une part sur les aspects stratégiques et sur la construction d'un service communication pour la future agence et, d'autre part, sur des aspects très concrets dans cette étape de préfiguration : création et gestion d'un site Internet, organisation d'événements et présence collective : assises de la biodiversité à Dijon, conférence nationale de la biodiversité à Strasbourg, opérations de communication interne : séminaire des cadres à Paris, la lettre interne de la préfiguration (rédactionnel, interviews). Le groupe, réuni en comité opérationnel à partir d'octobre 2014, a poursuivi son travail stratégique et opérationnel à travers 4 sous-groupes "communication externe", "communication interne", "participation citoyenne" et "communication digitale".

Participation à certains grands événements nationaux :

- l'atelier « Quelles déclinaisons de l'Agence française de la biodiversité dans les outre-mer ? » organisé à Roquelaure (Paris) le 11 février 2015, où les grands élus de l'outremer ont pu faire des propositions sur les missions de l'AFB outremer, ses implantations, sa gouvernance et son articulation avec les collectivités territoriales.

- le Séminaire des cadres de l'AFB des 26 et 27 mars à la Maison des Océans de Paris qui visait à faire se rencontrer les différentes composantes de la future AFB. Au cours de ce séminaire certains cadres de PNF et des parcs nationaux ont copiloté, avec des collègues des autres organismes intégrés l'organisation de 5 des 10 ateliers thématiques : les réseaux d'espaces naturels, eau et biodiversité, recherche et développement, outremer, international.

- le séminaire des opérateurs de la Direction de l'eau et de la biodiversité du 3 avril 2015 à la Défense qui a permis de réfléchir au rôle de l'AFB avec le Ministère et les autres établissements publics. PNF y a contribué à l'animation d'un atelier sur « recherche-développement-formation ».

- la Conférence nationale de Strasbourg « l'Agence française pour la biodiversité, quel projet commun ? » les 21 et 22 mai 2015 à l'ENA de Strasbourg. Organisé en 4 ateliers thématiques, ce colloque a permis de faire émerger des propositions pour la future AFB. PNF a contribué au rapportage de l'atelier « Stratégie nationale pour la biodiversité et Agence française pour la biodiversité: comment faire vivre la SNB ? »

- les Assises de la Biodiversité du 10 au 12 juin à Dijon, permettant la rencontre de nombreux acteurs (collectivités, entreprises, administrations) sur la biodiversité. Le projet d'AFB constituait un des sujets de discussion. PNF a co-animé l'atelier sur « entreprises et biodiversité », et piloté la séance plénière de clôture du « parcours AFB » des Assises.

Appui technique à des missions de préfiguration :

La mise en place de certaines missions de préfiguration (réflexion sur des missions transversales, création de service, délégation de l'AFB dans les outre mers) ont également été conduites par des cadres de PNF, soit directement, soit en appui technique d'un préfigurateur désigné.

C'est ainsi que le secrétaire général de l'établissement a apporté son appui technique à la mission de préfiguration de la délégation régionale de l'AFB en Guadeloupe, confiée par Madame la Ministre à Ferdy Louisy. Dans ce cadre, un travail important d'entretien avec les acteurs locaux a été réalisé. Ce dernier a conduit à l'organisation d'ateliers thématiques qui se sont tenus les 9 et 10 novembre et ont permis de recueillir de nombreux éléments intégrés dans le rapport de préfiguration qui sera finalisé début 2016. Cette mission se poursuivra en 2016 par les discussions visant à la création de la structure locale de l'AFB dès 2017.

Le directeur de PNF et celui de l'Aten se sont vus confier début 2015 une mission exploratoire sur l'animation des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels dans le cadre de l'AFB. L'analyse des enjeux a notamment associé les collèges des directeurs de parcs nationaux et les grandes têtes de réseaux d'aires protégées au plan national. La contribution des parcs nationaux s'est faite dans l'esprit de rechercher le maintien d'une fonction de tête de réseau des parcs nationaux, avec une ouverture accrue sur le partage et l'échange avec les autres réseaux partenaires. Ce travail a débouché sur la proposition d'une mission transversale dédiée à coordonner ces enjeux au sein de l'AFB, en lien avec les différentes directions thématiquement compétentes.

Au sein du réseau des parcs nationaux, PNF a également travaillé avec le collège des directeurs pour élaborer un certain nombre des propositions concernant le futur rattachement des parcs nationaux, dans les différents domaines d'activité inter-parcs.

Par ailleurs, PNF a accueilli Olivier Laroussinie, préfigurateur de l'AFB, lors des séances de son conseil d'administration et lors du séminaire d'automne du collège des directeurs des parcs nationaux. Une réunion de l'ensemble des personnels de PNF et de l'ATEN a également été organisée en sa présence et des rencontres individuelles ont été organisées avec chacun des cadres de PNF.

La question de l'AFB fait par ailleurs systématiquement l'objet d'un point d'information lors de chaque séance du Conseil d'administration et du Conseil scientifique, lors des séminaires physiques du collège des directeurs des parcs nationaux, des réunions des groupes de travail animés par les agents de PNF ainsi que lors des assemblées générales du personnel.

ANNEXES

Tableau de présentation des moyens par domaine d'activités

Annexe financière

Rapport d'activités 2015 du Conseil scientifique de Parcs nationaux de France

Tableau de présentation des moyens par domaine d'activités

Objectif COB	ETPT	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	Total
1.1 sce commun mandatement	2,93	129 789,89 €	42 221,13 €		172 011,02 €
1.2 sce commun agence compt.	6,78	301 037,50 €	88 006,08 €		389 043,58 €
1.3 sce commun RH	6,68	391 743,81 €	109 712,87 €		501 456,68 €
1.4 sce commun SDSI	2,53	169 405,82 €	495 994,85 €	19 262,22 €	684 662,89 €
sous-total services communs	18,92	991 977,02 €	735 934,93 €	19 262,22 €	1 747 174,17 €
2.1 strat scient et connaissance	1,10	78 604,00 €	51 689,46 €		130 293,46 €
2.2 politiques publiq. biodiv	0,90	104 171,70 €	125 794,50 €		229 966,20 €
2.3 usages et pol publiq.	1,40	116 376,42 €	31 494,12 €		147 870,54 €
2.4 marque	2,48	167 964,92 €	107 529,85 €	4 481,00 €	279 975,77 €
2.5 communication	2,19	152 636,19 €	219 043,54 €	10 233,00 €	381 912,73 €
2.6 mécénat	0,34	24 577,54 €	41 215,61 €		65 793,15 €
2.7 chartes, nx parcs et pol. pn	0,41	38 244,87 €	36 068,67 €	4 000,00 €	78 313,54 €
2.8 culture commune	11,67	734 567,55 €	73 300,60 €		807 868,15 €
sous-total centre ressources	20,49	1 417 143,19 €	686 136,35 €	18 714,00 €	2 121 993,54 €
3.1 gestion RH	0,90	59 308,19 €	201 463,88 €		260 772,07 €
3.2 gouvernance EP	3,10	302 473,36 €	229 915,30 €	3 346,94 €	535 735,60 €
3.3 efficience	0,01	2 824,55 €	14 784,06 €		17 608,61 €
3.4 AFB	2,38	272 032,47 €	143 897,45 €		415 929,92 €
sous-total soutien et management	6,39	636 638,57 €	590 060,69 €	3 346,94 €	1 230 046,20 €
TOTAL	45,80	3 045 758,78 €	2 012 131,97 €	41 323,16 €	5 099 213,91 €

Annexe financière

Le présent document a pour objet de présenter, de manière synthétique, les éléments principaux de l'exercice 2015 afin de favoriser la lisibilité et la compréhension des comptes de l'établissement. Il vient compléter le rapport de l'Agent comptable joint au compte financier selon les critères définis par l'instruction n°09-018-M9 du 1er septembre 2009.

Les prévisions budgétaires 2015

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 116 500,00 €	3 116 500,00 €
Fonctionnement	2 378 880,08 €	1 766 505,07 €
Investissement	49 279,24 €	
Total	5 544 659,32 €	4 883 005,07 €

Les prévisions budgétaires 2015 montrent un écart de 661 654,25 € entre les dépenses et les recettes. Cette somme correspond au montant des décisions modificatives financées par prélèvement sur le fonds de roulement.

L'exécution budgétaire 2015

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 045 758,78 €	3 045 758,78 €
Fonctionnement	2 012 131,97 €	1 998 552,96 €
Investissement	41 323,16 €	
Total	5 099 213,91 €	5 044 311,74 €

L'exécution budgétaire laisse apparaître un déficit global de 54 902,17 €. Une fois les opérations d'ordre intégrées, conformément à la réglementation comptable, la variation du fonds de roulement sur l'exercice est de 241 314,99 €.

- Les ratios d'exécution budgétaire sont les suivants :

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	97,73%	97,73%
Fonctionnement	84,58%	113,13%
Investissement	83,86%	N.S.

Les ratios d'exécution budgétaire 2015 prennent en compte divers événements survenus en cours d'année :

- les dépenses prévues en charges de personnel correspondent quasiment aux prévisions faites. Un ajustement a été réalisé en fin d'exercice pour transférer, selon le principe de fongibilité asymétrique les crédits ouverts pour la comptabilisation des passifs sociaux à la section de fonctionnement dont ils s'avèrent relever

- les dépenses de fonctionnement n'ont pas été exécutées à hauteur des prévisions initiales. Cela tient au fait que, compte tenu de la réduction du délai de production des comptes, la clôture de l'exercice a été anticipée, décalant sur 2016 le paiement de nombreuses commandes passées en 2015. De plus, la décision tardive du Ministère de tutelle d'autoriser les Parcs nationaux à se doter d'un outil de gestion financière GBCP compatible n'a pas permis le paiement de cette prestation avant la fin de l'exercice, en l'absence d'émission de mandats de charge à payer. C'est donc 359 428,34 € qui devront être décaissées en tout début d'année 2016 pour apurer les commandes passées en 2015. Ce la porte le ratio de couverture des prévisions budgétaires en dépenses de fonctionnement à 99,69 %.

Ces opérations sont inscrites dans le budget rectificatif n°1 de 2016.

- les recettes de fonctionnement sont supérieures aux prévisions budgétaires suite à la passation des écritures d'ordre qui intègrent la reprise des provisions pour passif sociaux constatées à la fin de l'année 2014.

- Les grands postes d'exécution budgétaire:

Intitulé	2014	2015	Ecart
Achats et fournitures	32 451,41 €	32 527,57 €	0,23%
Etudes et recherches	191 432,03 €	160 872,24 €	-15,96%
Publications, expositions, salons	129 620,23 €	203 922,01 €	57,32%
Frais de déplacements	120 848,60 €	122 906,88 €	1,70%
Postes et télécommunications	230 254,38 €	171 060,94 €	-25,71%
Prestations de services	629 514,46 €	687 065,23 €	9,14%
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total Fonctionnement	1 334 121,11 €	1 380 369,87 €	3,47%
Immobilisations incorporelles	6 366,90 €	9 661,80 €	51,75%
Immobilisations corporelles	14 580,25 €	21 428,36 €	46,97%
Immobilisations en cours		10 233,00 €	#DIV/0 !
Total Investissement	20 947,15 €	41 323,16 €	97,27%

Les achats et fournitures extérieures sont stables.

Le montant des crédits consacrés aux études diminue sensiblement mais reste dynamique, aucune étude de grande ampleur financière n'ayant été lancée au cours de l'exercice.

Le volume des publications, expositions et salons augmente fortement, principalement par la mise en place de la marque collective Esprit Parc national et de la communication qui lui est associée.

Les frais de déplacements augmentent notamment suite à l'organisation de nombreuses réunions et aux séminaires mis en place dans le cadre de la création de l'AFB.

Les frais de postes et télécommunications diminuent fortement. Cela tient à la renégociation des contrats, intervenue en début d'année 2015, et à l'envoi tardif par le prestataire de la facture du mois de décembre qui n'a pu faire l'objet d'un paiement au cours de l'exercice.

Les prestations de service restent à un niveau élevé, et leur augmentation est due à la mission d'accompagnement au passage à la GBCP conduite tout au long de l'année pour l'ensemble des établissements des Parcs nationaux.

Les dépenses d'investissement ont augmenté du fait de la réfection de la cuisine et des locaux du rez-de-chaussée faisant au sinistre subi fin 2014.

- La ventilation des dépenses par domaine d'activité (en K€)

Objectif COB	ETPT	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	Total
1.1 sce commun mandatement	2,93	129 789,89 €	42 221,13 €		172 011,02 €
1.2 sce commun agence compt.	6,78	301 037,50 €	88 006,08 €		389 043,58 €
1.3 sce commun RH	6,68	391 743,81 €	109 712,87 €		501 456,68 €
1.4 sce commun SDSI	2,53	169 405,82 €	495 994,85 €	19 262,22 €	684 662,89 €
sous-total services communs	18,92	991 977,02 €	735 934,93 €	19 262,22 €	1 747 174,17 €
2.1 strat scient et connaissance	1,10	78 604,00 €	51 689,46 €		130 293,46 €
2.2 politiques publiqu. biodiv	0,90	104 171,70 €	125 794,50 €		229 966,20 €
2.3 usages et pol publiqu.	1,40	116 376,42 €	31 494,12 €		147 870,54 €
2.4 marque	2,48	167 964,92 €	107 529,85 €	4 481,00 €	279 975,77 €
2.5 communication	2,19	152 636,19 €	219 043,54 €	10 233,00 €	381 912,73 €
2.6 mécénat	0,34	24 577,54 €	41 215,61 €		65 793,15 €
2.7 chartes, nx parcs et pol. pn	0,41	38 244,87 €	36 068,67 €	4 000,00 €	78 313,54 €
2.8 culture commune	11,67	734 567,55 €	73 300,60 €		807 868,15 €
sous-total centre ressources	20,49	1 417 143,19 €	686 136,35 €	18 714,00 €	2 121 993,54 €
3.1 gestion RH	0,90	59 308,19 €	201 463,88 €		260 772,07 €
3.2 gouvernance EP	3,10	302 473,36 €	229 915,30 €	3 346,94 €	535 735,60 €
3.3 efficience	0,01	2 824,55 €	14 784,06 €		17 608,61 €
3.4 AFB	2,38	272 032,47 €	143 897,45 €		415 929,92 €
sous-total soutien et management	6,39	636 638,57 €	590 060,69 €	3 346,94 €	1 230 046,20 €
TOTAL	45,80	3 045 758,78 €	2 012 131,97 €	41 323,16 €	5 099 213,91 €

- La comparaison des dépenses par domaines d'activité (en K€)

Domaine d'activité	Dépenses réalisées			Moyens humains en ETPT		
	2014	2015	Ecart	2014	2015	Ecart
Services communs	1915,8	1759,0	-8,18%	15,96	18,92	18,55%
Centre de ressources	1898,8	2103,3	10,77%	19,05	20,49	7,56%
Communication, représentation	762,3		-100,00%	4,81		-100,00%
Management et soutien	395,3	1236,9	212,90%	5,02	6,39	27,29%
Total	4972,2	5099,2	2,55%	44,84	45,80	2,14%

La variation des dépenses par domaine d'activité entre 2014 et 2015 n'est pas significative. En effet, d'une part le nouveau contrat d'objectif n'est basé que sur 3 domaines d'activité contre 4 précédemment, d'autre part des méthodes de ventilation ont été modifiées pour certaines dépenses, notamment les passifs sociaux. Il convient également de remarquer que les dépenses réalisées dans le cadre de la préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité viennent gréver la rubrique management et soutien de manière significative.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2015

Le fonds de roulement de l'établissement s'établit au 31 décembre 2015 à 1 197 436,22 €, en hausse de 241 314,99 € par rapport au 31 décembre 2014. Ce fonds de roulement brut correspond à 93,22 jours de charges décaissables. L'augmentation constatée tient à la fois de l'augmentation très sensible des provisions pour passifs sociaux, notamment due à un changement de comptabilisation des obligations de l'établissement en matière d'allocation de retour à l'emploi et des dépenses qui n'ont pu être prises en considération dans la procédure de charges à payer qui n'a pas été comptabilisée cette année du fait du passage à la GBCP

C'est pourquoi, ce fonds de roulement brut doit faire l'objet de corrections pour prendre en compte certains éléments.

Le tableau suivant traduit le fonds de roulement corrigé en jours de charges. Il intègre, comme éléments correctifs, les charges à payer non comptabilisées les reports de CP sur contrats et marchés et le prélèvement effectué lors de l'élaboration du budget initial de l'exercice 2016. Il précise le nombre de jours de fonctionnement correspondant en jour de charges décaissables.

	Montant	Jour / Fonctionnement
Montant du fonds de roulement brut	1 197 436,22 €	93,22
Prélèvement effectué dur le BI 2016	193 976,00 €	
Charges à payer non comptabilisées	349 022,26 €	
Report de CP sur contrats et marchés	242 636,24 €	
Montant du fonds de roulement corrigé	411 801,72 €	31,70

Les orientations mises en œuvre par l'établissement visaient à atteindre un fonds de roulement corrigé d'un montant équivalent à 30 jours de fonctionnement au 31 décembre 2015. Le fonds de roulement corrigé constaté est proche de la valeur initialement prévue.

La trésorerie au 31 décembre 2015

La trésorerie de l'établissement s'élève au 31 décembre 2013 à 1 634 088,67 €, en baisse de 129 181,42 € par rapport au 31 décembre 2014. Cette trésorerie brute correspond à 127,21 jours de charges décaissables.

Toutefois, cette trésorerie brute doit faire l'objet de corrections pour prendre en compte certains éléments du bilan de l'établissement.

Le tableau suivant traduit la trésorerie corrigée en jours de charges. Il intègre comme éléments correctifs les dépenses d'intervention non versées, les charges à payer correspondant aux factures non parvenues sur service fait au 31 décembre 2014 et la trésorerie gagée par les opérations de reports. Pour chacune des situations, il précise le nombre de jours de fonctionnement correspondant en jour de charges décaissables.

	Montant	Jour / Fonctionnement
Montant de la trésorerie brute	1 634 088,67 €	127,21
Trésorerie pour le compte de tiers	384 643,08 €	
Sous-total	1 249 445,59 €	96,19
Charges à payer sur service fait	349 022,26 €	
Sous-total	900 423,33 €	69,32
Trésorerie gagée sur opérations reportées	436 612,24 €	
Montant de la trésorerie corrigée	463 811,09 €	35,71

Les orientations mises en œuvre par l'établissement visaient à atteindre une trésorerie corrigée d'un montant équivalent à 30 jours de fonctionnement au 31 décembre 2015. La trésorerie corrigée constatée est légèrement supérieure à la valeur initialement prévue.

Les opérations conduites et les marchés contractés au cours de l'année 2015

Le tableau suivant présente les principales dépenses engagées par opération au cours de l'année 2015.

Libellé	Montant
affaires juridiques	11 127,62 €
événements	35 671,05 €
protocoles scientifiques	10 479,98 €
mutualisation des systèmes d'information	373 237,20 €
oeuvres sociales	7 906,21 €

projet U-meet	74 445,45 €
relations presse	56 032,90 €
publications	61 304,72 €
site internet	5 516,00 €
chartes	3 914,70 €
conseil scientifique	4 560,07 €
représentation des parcs nationaux	14 963,57 €
agriculture	7 275,51 €
prairies fleuries	1 169,48 €
EUROPARC/CETD	2 553,24 €
forêt	5 106,88 €
fréquentation	14 949,85 €
marques des Parcs nationaux	76 026,93 €
relations internationales	3 733,57 €
tourisme	2 289,32 €
formation	66 184,87 €
aten	175 000,00 €
organisation des données	138 328,28 €
mécénat	33 355,51 €
organisation système d'information	7 279,37 €

Les marchés conclus au cours de l'année 2015

Marchés de fournitures conclus en 2015

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Acquisition de services de communication mobiles voix et données dans le cadre de l'accord-cadre mono attributaire géré par le MEDDE et le MELT Opache 4 - mobiles 2014	1	Bouygues telecom	75116
Fabrication des outils de communication de la marque commerciale	37 616,37 € 2	CHIRRIPO IMP'ACT IMPRIMERIE	34470 34980
Fourniture de services de télécommunications fixes et Internet	1	ORANGE S.A	75015

Marchés de services conclus en 2015

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Réalisation de 2 films courts, type « clip » à usage promotionnel	26 400,00 €	Atomic Productions	33130
Nettoyage des locaux	8 684,04 €	Conseil services prestations	34070
Assistance dans la conduite des travaux relatifs à l'intégration de PNF dans l'AFB et des liens de celle-ci avec les établissements publics des parcs nationaux	1	E3SI	91310

¹ MAPA à bons de commande ² MAPA à lots multi attributaires

Rapport d'activité 2015 du Conseil Scientifique de Parcs nationaux de France

En 2015, le Conseil scientifique de PNF s'est réuni une fois en formation plénière. Il a proposé des pistes pour la gouvernance scientifique de la future AFB qui ont été présentées au préfigurateur scientifique. Il s'est aussi impliqué dans l'élaboration de la stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux en collaboration avec le Groupe de travail scientifique inter-parcs nationaux et dans l'organisation d'une rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux.

Séance du 19 mars 2015

Cette séance tenue au CIHEAM (Montpellier) a été consacrée aux questions suivantes :

- informations d'actualité : chartes des parcs nationaux, projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, projet d'Agence française pour la biodiversité, grands rendez-vous 2015. Le Président a notamment sollicité l'avis du conseil sur un projet d'argumentaire sur la stratégie scientifique de l'AFB en insistant sur la nécessité de conserver les spécificités de conseils scientifiques existant tel celui consacré aux parcs nationaux qui de par sa composition et ses objectifs, joue un rôle important dans la coordination des différents CS de chacun des parcs.
- avis sur le projet de stratégie scientifique du réseau des parcs nationaux
- présentation de travaux sur les conseils scientifiques, Isabelle Arpin et thèse de Gaëlle Ronsin,
- présentation du projet Biopique de Audrey Coreau (questions émergentes pour les politiques de biodiversité)
- projet de nouveau séminaire sur la culture

Contribution à l'élaboration de la Stratégie scientifique inter-parcs nationaux.

Le projet de stratégie scientifique inter-parcs nationaux porté par le « Groupe de travail scientifique inter parcs nationaux » a associé une délégation du Conseil scientifique constituée de Bernard DELAY, John THOMPSON, Isabelle ARPIN et Marie-Hélène CRUVEILLE. Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année 2014 en réunion téléphonique et a prolongé ses travaux sur 2015. Le CS a été régulièrement informé de l'avancée des travaux.

Cette stratégie scientifique, concrétisée par l'action de chaque parc national, doit permettre de faire du réseau des parcs nationaux français un acteur capable de produire des résultats d'envergure nationale et internationale. Elle doit aussi améliorer la visibilité de l'action du réseau et aboutir à la formalisation d'actions structurantes pour le réseau pour les dix prochaines années : 2015-2025. Des propositions d'actions structurantes y ont été faites, un plan d'actions plus détaillé devrait être produit en 2016. Le document existe sous deux formes : une version complète de 75 pages avec annexes et une version courte de 10 pages en deux langues (français et anglais) qui prend la forme d'un document de communication.

L'avis favorable du CS a permis de présenter le projet au collège des directeurs le 9 avril 2015, puis au Conseil d'administration qui l'a adopté en séance du 20 mai 2015. Une de premières applications concrète de cette stratégie a été l'organisation de la première rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux : « Les parcs nationaux, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche » les 23 et 24 novembre 2015 dans les locaux d'Agropolis.

Rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux

La rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux s'est déroulée les 23 et 24 novembre 2015 en présence d'un public nombreux et divers (140 participants provenant du monde de la recherche, de la gestion d'espaces naturels ou encore d'associatifs et de collectivités). Cette rencontre, organisée par PNF, et où chacun des dix parcs nationaux et le GIP FCB étaient représentés, était intitulée « *Les parcs nationaux français, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche* ». De nombreux scientifiques des parcs nationaux et de structures partenaires y ont présenté leurs travaux menés sur les « *sites de référence pour la recherche* » des parcs nationaux, et les démarches de collaborations existantes. Plusieurs temps d'échanges, dont une table ronde, ont permis de contribuer aux débats scientifiques actuels et d'amener des éléments de réponse à la question : *que peuvent apporter les parcs nationaux à la future Agence française pour la Biodiversité (AFB), et que peuvent-ils en attendre, concernant le développement du lien entre espaces protégés et acteurs de la recherche?*

Plusieurs membres du conseil scientifique de PNF ont contribué à cette rencontre.

Cette première expérience, principalement organisée pour le réseau des parcs nationaux a beaucoup intéressé les partenaires invités, notamment l'ONEMA, RNF et le labex CEMEB de Montpellier. Elle a montré tout ce que pouvaient apporter les espaces protégés dans leur diversité au monde de la recherche sous toutes ses formes. C'est pourquoi les prochaines éditions seront davantage ouvertes aux réseaux partenaires.

Création de l'AFB

Dans la continuité des travaux de 2014, sur la base des suggestions du conseil, le président du conseil a rencontré, avec la direction de PNF, Gilles Boeuf, préfigurateur scientifique de l'AFB et par ailleurs Président du MNHN le 22 avril 2015 : cet échange a permis à PNF de défendre le principe de création au sein de l'AFB d'un conseil scientifique dédié aux parcs nationaux afin de prolonger l'action du CS de PNF et permettre de partager la réflexion entre présidents des conseils scientifiques des parcs nationaux sur des sujets d'intérêt commun.

En attente de plus de précision sur la stratégie scientifique de l'AFB, le CS de PNF va continuer son action de réflexion et de coordination scientifique au bénéfice du réseau des parcs nationaux.